



Amicale des Anciens

Bulletin 2022

FUMAY

Lycée Professionnel



HELENE BOUCHER



**Une nouvelle fois, des élèves de notre Lycée Funay-Hélène Boucher font une moisson de récompenses..... remarquable !
Bravo à tous !!**





Mise en veille de notre Amicale

Article de Bernard TIMON

Ancien élève de 1949 à 1953

Lorsqu'en juillet 2017, notre Président et Ami Alain HUBERT nous quittait, victime de la maladie, notre Amicale connut une période d'interrogation... Alain n'avait bien évidemment pu préparer sa succession, et aucun membre du Bureau n'était préparé à reprendre le flambeau. Ce décès subit nous prenait au dépourvu, car, depuis longtemps déjà, notre recrutement ne permettait plus le renouvellement des membres du bureau.

Après quelques semaines de réflexion, un petit groupe s'est formé, auquel j'appartenais, pour refuser cet abandon, et rechercher des solutions..., et des bonnes volontés..., pour redonner ses chances à cette Amicale, vieille de plus de 70 ans, que nos prédécesseurs avaient forgée avec tant d'amour.

Jean-Pierre GAUTIER fut sollicité pour assurer la Présidence, poste qu'il connaissait bien pour l'avoir assumé de nombreuses années. Mais, en 2017, Jean-Pierre a ... 81 ans !! Et il fut donc décidé que sa Présidence nous permettrait de terminer l'année en cours, afin de nous donner le temps de constituer une nouvelle équipe.

C'est ainsi que fut élaboré l'équipe actuelle, dont la Présidence est assurée par Gibert TROUILLET qui, lui aussi, connaissait bien les structures de notre Amicale, dans laquelle il était déjà en charge du poste de trésorier depuis longtemps.

Avec cette nouvelle équipe (voir liste complète dans notre bulletin 2019), nous décidions de donner un nouvel élan à notre Amicale, en retenant **deux axes principaux** :

- **A) Renforcer la communication**, par des contacts rapprochés avec le staff de Direction du Lycée, et par l'élaboration d'un bulletin annuel attractif.
-
- **B) continuer et intensifier la recherche de nouveaux adhérents**, afin de rajeunir les membres du bureau qui, pour nombre d'entre eux, sont arrivés à un âge où leur capital santé est souvent un frein au dynamisme dont ils font encore preuve.

Pour la communication, après cinq années passées, nous pouvons, en toute modestie, dire que le challenge est plutôt réussi. Gilbert Trouillet, notre Président, et Jean-Pierre Gautier, notre vice-Président, ont multiplié les contacts avec la Direction du Lycée, obtenant une écoute, une aide, une participation, qui nous ont apporté beaucoup de satisfaction.

Quant à notre bulletin annuel, de nombreux témoignages nous ont apporté leur soutien, et la conviction que nous étions sur la bonne voie, avec des articles qui permettaient d'éclairer nos lecteurs sur la bonne marche et les brillants résultats du Lycée, grâce en particulier, aux articles des Directeurs et du Proviseur, auxquels je renouvelle mes remerciements. Ce bulletin nous a permis de relater quelques parcours d'anciens, mais aussi d'ouvrir quelques éléments de réflexion sur les évolutions de société qui forgent notre quotidien et qui, sans doute, seront les bases de notre futur.

Quant à la recherche de nouveaux adhérents, le bilan est plus mitigé !

De fait, là aussi, grâce aux actions de Gilbert et Jean-Pierre, et de l'impact de notre bulletin, nous avons enregistré de nouveaux adhérents... Assez nombreux même ! Puisque nous sommes passés à plus de 75 en 2020/2021.

Nous devrions donc nous réjouir ! Oui..., sauf que, pour autant, et malgré tous nos efforts, nous restons dans l'impossibilité de renouveler les membres du Bureau... **Or, nous sommes devant cette obligation..., jugez plutôt :**

- **Notre Président, Gilbert Trouillet : démissionnaire !** Contre son gré bien sûr, mais comme beaucoup le savent déjà, Gilbert est atteint d'une maladie très contraignante. Tous ses déplacements se font maintenant en fauteuil roulant..., accompagné..., et au prix de nombreuses souffrances..., physiques et morales.
-
- **Notre Vice-Président, Jean-Pierre Gautier : démissionnaire !** Jean-Pierre a... 86 ans ! Et sollicite son remplacement depuis quelque temps déjà... Comment ne pas le comprendre, car, il nous faut accepter qu'à cet âge, nos capacités sont souvent prises en défaut.
-
- **Votre Rédacteur, Bernard Timon, démissionnaire !** Responsable de la mise en œuvre de ce bulletin depuis 5 ans, et signataire de nombreux articles... Eh bien, j'ai 87 ans !!... Et quelques pathologies qui m'obligent, de temps à autre, à des passages aux urgences des services hospitaliers.

Notre Secrétaire, Jackie Desnos, emporté par la maladie le 10 Mars dernier, à l'âge de 81 ans

Lors de sa réunion exceptionnelle du 7 Septembre 2022, le bureau n'a pu faire autrement que de prendre note de ces 4 démissions..., et de refuser 3 d'entre elles. (Seule celle de Jacky Desnos sera, par obligation, enregistrée)

Néanmoins, le bureau se voit dans l'obligation de reconnaître le bien-fondé de ces démissions, et d'accepter la levée des charges correspondant à ces quatre postes. De ce fait, le Bureau décide donc, **à l'unanimité**, de mettre **notre Amicale en veille**, jusqu'à ce qu'un nouveau Bureau puisse être constitué. Ce même Bureau accepte, comme œuvre collective, la recherche de nouveaux membres susceptibles d'accepter ces postes.

Vous imaginez à quel point cette décision collective nous est difficile !... Mais, comme de nombreuses associations, nous sommes victimes d'une évolution de société, qui fait que le bénévolat est de plus en plus délaissé.

Souhaitons que notre Société retrouve le plaisir d'apporter un peu de bonheur aux autres, en ayant la joie de se retrouver, et en faisant œuvre utile.

Pour ce qui sera donc mon dernier bulletin pour notre Amicale, j'ai néanmoins plaisir de vous présenter :

- **L'article de M. Moine, Directeur Technique Bâtiment**, qui nous relatent dans « **Nos élèves se distinguent** » les excellents résultats des élèves aux concours départementaux, régionaux, et nationaux des meilleurs apprentis. Lorsque je parle de formation d'excellence à Funay-Hélène Boucher, n'est-ce pas là une preuve évidente ?
- **L'article de M. Bernard Monteiro**, ancien chef des travaux du LEP Funay. Bernard, un de nos fidèles de l'Amicale, nous dresse un excellent tableau récapitulatif sur les Energies Nouvelles.

Je n'ai cessé de vous parler des évolutions technologiques, notamment dans le Bâtiment, et de leurs retombées sur notre Société. La Formation Professionnelle, qui se doit d'être à l'affût de ces mutations, est directement concernée par la progression des Energies Renouvelables. Nos responsables politiques, nationaux et internationaux, semblent décidés, sous une forte poussée populaire, à promouvoir ces Energies Nouvelles et Renouvelables, qui doivent s'imposer pour la sauvegarde de notre planète.

Dans cet article, Bernard Monteiro nous fait un panel de ces énergies, en dressant pour chacune d'elles un rappel qui nous éclaire sur leur principe, leur potentiel, et leur chance de développement.

Les évolutions dans ce domaine sont permanentes, et modifient nos certitudes d'hier, mais, l'excellent travail de Bernard, nous aide à mieux les comprendre.

Merci Bernard.

-L'article du compte-rendu de notre Assemblée 2021, dans lequel Jean-Pierre nous fait un bref rappel de cette excellente journée passée avec un grand nombre d'entre vous.

- **L'article de Jean-Pierre Gautier « 43 ans d'activité dans le Bâtiment ».** Jean-Pierre lève le voile sur son parcours professionnel, en nous livrant ses souvenirs marquants.
- **L'allocution de Jean-Pierre pour la récompense des Médillés des Meilleurs Apprentis,** qui souligne notre implication dans la vie du Lycée.
- **l'article de Samuel Moine « Les Lycéens participent à la naissance d'un Géant »,** qui nous révèle ce projet pédagogique, culturel, social et solidaire. Très bonne initiative qui, à n'en pas douter, ne peut que contribuer à resserrer les liens sociaux en suscitant un intérêt commun.
- **L'article « De la Résidence autonomie Le Trianon au lycée Hélène Boucher, il n'y a qu'un pas » et l'article « Le schéma corporel, les insectes du jardin, le spectacle »,** dans lesquels les professeurs, soutenus par M. David, leur directeur, nous montrent les développements de la Formation en alternance pour les métiers d'aide à la personne.
- **L'invitation à notre prochaine Assemblée annuelle,** du samedi 15 Octobre, et à la visite guidée du musée de l'ancienne Fonderie d'Antoigné à Ste Jamme sur Sarthe.
- **Le compte-rendu financier** dressé par Jean-Claude Boulay, et le bilan de l'année 2021.
- **L'hommage rendu à nous Amis Denise et Jacky.** En notre nom à tous, Jean-Pierre rend hommage à ces deux fidèles qui nous ont quittés.

Je ne peux clore ma mission, sans remercier tous ceux qui, pendant 5 ans, m'ont aidé dans la rédaction de nos bulletins, et remercier nos lecteurs qui, par leurs encouragements, m'ont permis d'assumer cette tâche si prenante. Je me suis attaché à rendre ces bulletins le plus attractif possible, en espérant qu'ils participent à faire mieux connaître, la qualité du travail de toute l'équipe enseignante de notre Lycée Funay-Hélène Boucher. Lycée auquel, nous les Anciens, nous devons notre formation qui a été le tremplin de nos vies professionnelles.

Amicalement Vôtre

Bernard TIMON



Nos élèves se distinguent au concours des meilleurs apprentis de France

Cette année encore, les élèves du lycée Funay Hélène-Boucher ont brillé au concours du meilleur apprenti de France, en charpente et en menuiserie. Ils ont consacré leurs heures d'atelier et leur temps libre et leurs efforts furent récompensés. Celyan par une médaille de bronze et Hugo une médaille d'or au départemental. Fadi par une médaille d'or au départemental, d'or au régional et d'or au national. Nous les félicitons pour ces résultats révélateurs de leur travail, de leur investissement dans la formation, de la qualité des enseignements et qui contribuent au rayonnement de l'établissement.



Le Palmarès MAF



AWHAN Fadi	2022	Charpente Bois	NATIONAL  OR
BOUHOURS HUGO	2022	Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	DÉPARTEMENTAL  OR
CORMAU CELYAN	2022	Charpente bois	DÉPARTEMENTAL  BRONZE

Les nouveautés:

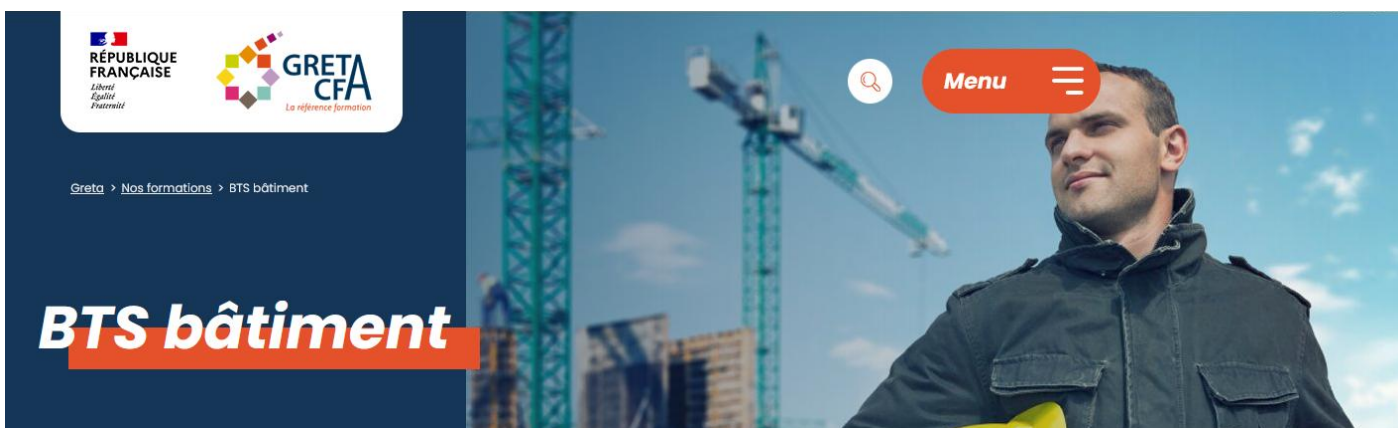


C'est désormais possible, vous pourrez visiter le Lycée Funay Hélène-boucher depuis votre ordinateur, votre mobile ou tablette.

Plus qu'une visite, nous vous proposons une immersion au cœur des formations avec la possibilité de découvrir les plateaux techniques et les témoignages des apprenants : élèves, apprentis ou adultes.

L'adresse est la suivante : <https://funay-boucher.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Autre évènement, l'ouverture d'un BTS BATIMENT par apprentissage dès la rentrée 2022.



Fort de son expérience dans les domaines des métiers du bâtiment, le lycée Funay Hélène-Boucher ouvre cette formation et répond ainsi à un besoin d'apprentis chefs de chantiers, conducteurs de travaux en Sarthe et Mayenne.

Médaille d'argent Concours Meilleur Apprenti de France - menuiserie 2021 : Maxime DUBIN

À 17 ans, Maxime Dubin est en 3e année de bac pro menuiserie au lycée Funay-Hélène-Boucher, au Mans. « Après la classe de troisième, je me suis dirigé vers cette branche ».

Maxime aime le côté « minutieux, rigoureux » et ce quelque chose de « créatif » qui font un bon menuisier.

Actuellement, il est en formation scolaire et envisage l'an prochain un BTS par apprentissage dans l'agencement.

Au lycée, les élèves font du travail très concret pour les différents services :

Une bibliothèque, un meuble d'accueil pour le salon de coiffure. « Un travail gratifiant pour les jeunes », considèrent Willy Pavie et Yannick Gravouille, les professeurs d'atelier. *Maxime devant sa pièce*

Une médaille d'argent pour 150 heures de travail



« Quand j'ai annoncé aux élèves qu'ils pouvaient participer au concours départemental du Meilleur apprenti de France, Maxime a tout de suite été partant, confie Willy PAVIE. A l'arrivée, il a d'ailleurs été le seul de la classe. »

Il faut dire que l'investissement n'est pas de tout repos. Lui a opté pour la fabrication d'un cadre miroir pour un portemanteau mural, en chêne et frêne. Le miroir a été conçu par la section miroiterie du lycée.

« L'ensemble est très compliqué conçoit Maxime. Avec des modifications et des raccords à la main très minutieux. »

Plus de 150 heures de travail pour ce petit chef-d'œuvre de perfection. Mais le concours du meilleur apprenti de France vise l'excellence. Aussi il a dû s'atteler à la rédaction d'un dossier pour expliquer les démarches et les étapes de fabrication. Avec un challenge : « **la curiosité de voir ce que je suis capable de faire !** »

A l'annonce des résultats, l'argent a résonné comme une belle récompense pour Maxime.

Les Energies Nouvelles

Un article de Bernard MONTEIRO

Chef des Travaux au LEP Funay de 1991 à 2008



Agir pour l'avenir

Comprendre les énergies

Chapitre 1 :

6 idées fausses sur les énergies renouvelables

Alors qu'elles sont aujourd'hui de vraies solutions pour lutter contre le changement climatique et les risques nucléaires, les énergies renouvelables suscitent encore des craintes et des rumeurs. **Petite désintox en six points :**

1- « Les énergies renouvelables ne sont pas fiables ! »

Puisque le soleil ne brille pas la nuit et que le vent ne souffle pas tout le temps, les énergies renouvelables ne seraient pas fiables... C'est oublier qu'on peut compter sur plusieurs sources d'énergies renouvelables : au solaire et à l'éolien, s'ajoutent la géothermie, l'hydraulique, les énergies marines et l'hydrogène. **Ce « bouquet » d'énergies renouvelables permettrait de couvrir nos besoins nuit et jour**, quelles que soient les conditions météorologiques. Et avec les énergies renouvelables, pas de risque de pénurie ! L'énergie que le soleil apporte chaque année à la Terre correspond à 10 000 fois la consommation annuelle d'énergie de l'humanité tout entière.

2- « 100 % d'énergies renouvelables, c'est impossible ! »

S'approvisionner à 100 % en électricité grâce aux énergies renouvelables serait tout à fait possible. C'est ce que démontrent de nombreuses études, notamment celle de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : **d'ici 2050, l'électricité en France pourrait être 100 % d'origine renouvelable**. La France représente le deuxième gisement de vent et le cinquième pays le plus ensoleillé d'Europe. L'Hexagone a également encore

d'importantes marges de manœuvre pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des appareils. Et la consommation d'énergie en France diminue déjà d'année en année, ce qui devrait faciliter la transition vers une électricité 100 % renouvelable.

3- « Il faudrait couvrir la France d'éoliennes ! »

C'est un argument souvent avancé : pour pouvoir atteindre 100 % d'électricité renouvelable, la France deviendrait un vaste champ d'éoliennes. Sauf que **l'énergie éolienne ne sera pas la seule source d'énergie renouvelable mise à contribution**. Selon les scénarios de **Greenpeace France** et **Négawatt**, sur l'ensemble des énergies renouvelables, il faudrait pouvoir compter sur 17 000 à 18 000 éoliennes en France. Cela reviendrait à équiper la moitié des 36 000 communes de France d'une éolienne chacune. Il ne s'agit donc en aucun cas de recouvrir le territoire... **La France possède déjà 9 000 éoliennes** et l'Allemagne 27 800.

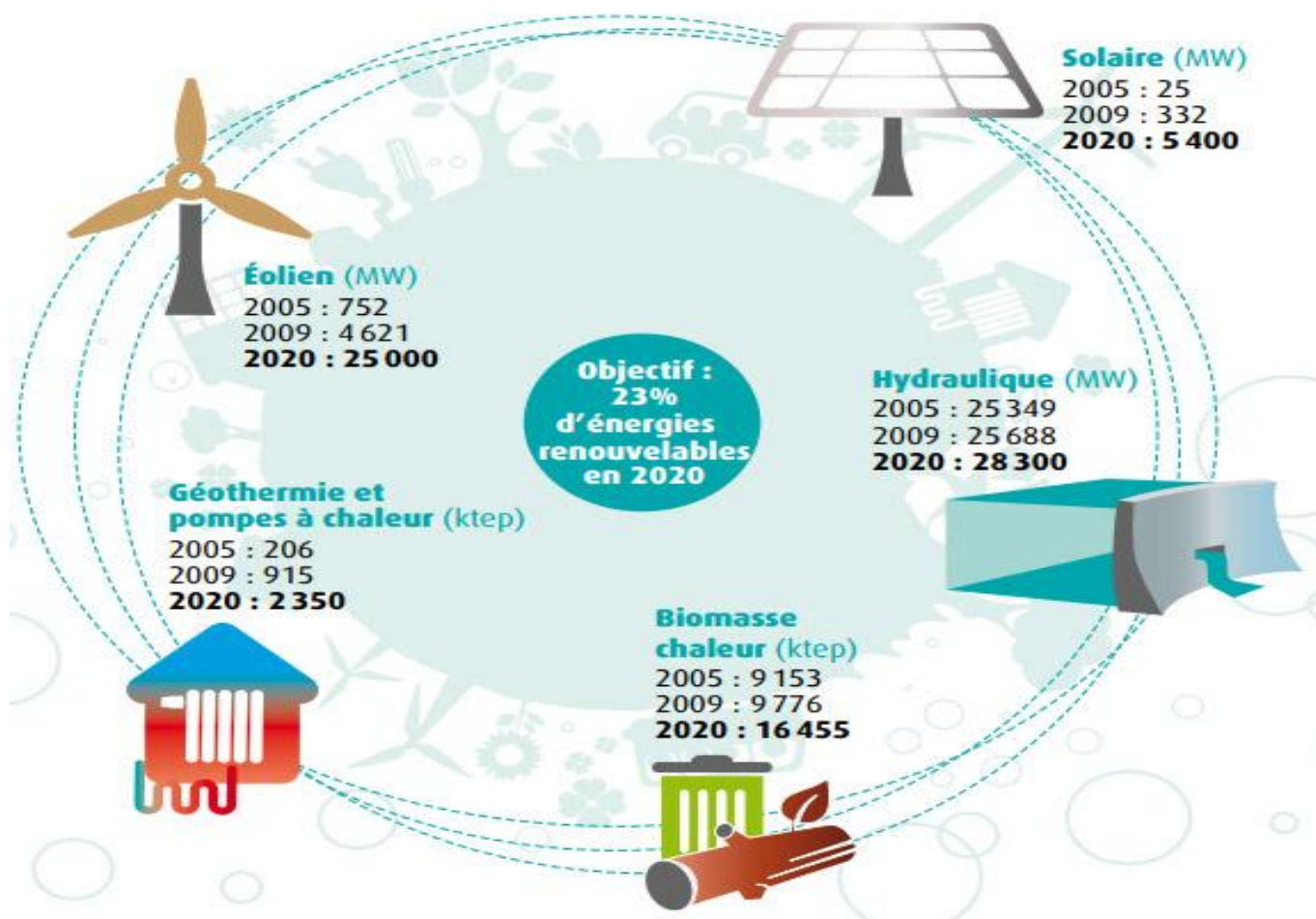
De plus, en s'implantant sur l'ensemble du territoire, les énergies renouvelables permettront de générer des revenus localement. *Et il ne faut pas oublier que l'énergie qui prend le moins de place, c'est celle qu'on ne consomme pas.*



4- « Les énergies renouvelables coûtent beaucoup trop cher ! »

Les énergies renouvelables coûtent de moins en moins cher. Elles sont aujourd'hui compétitives et rentables par rapport à des énergies non renouvelables. Comme pour toute nouvelle filière, les investissements de départ sont importants mais ils commencent déjà à porter leurs fruits. A la clé, plus de **400 000 créations d'emplois non délocalisables d'ici dix ans en France**, et une électricité sans gaz à effet de serre ni déchets nucléaires, sans danger et sans coûts cachés.

A titre d'exemple, **l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables est déjà deux fois moins chère que celle qui sortira de l'EPR de Flamanville**. Plus généralement, neuf ou ancien, le nucléaire coûte de plus en plus cher : les centrales vieillissantes demandent plus d'entretien, il faut investir dans leur mise aux normes de sûreté et de sécurité, gérer les volumes de déchets qui augmentent chaque année, prévoir de démanteler les installations nucléaires... Sans parler du risque d'accident nucléaire qui pourrait coûter à la France jusqu'à 400 milliards d'euros, selon l'IRSN.



5- « Les énergies renouvelables, ça pollue ! »

Comme tout produit industriel, les équipements destinés aux énergies renouvelables ont un impact environnemental, principalement pour leur fabrication et leur démantèlement. Mais cela reste très limité par rapport aux énergies fossiles et nucléaires, malgré certaines idées reçues.

Des éoliennes et panneaux photovoltaïques sans terres rares, c'est possible ! 90 % des panneaux solaires sur le marché ne contiennent pas de « terres rares » mais sont essentiellement composés de silicium. Ils utilisent des métaux qui sont en grande partie recyclables. De même, il est aujourd'hui possible de fabriquer des éoliennes sans néodyme, un métal controversé.

Par ailleurs, le recyclage a le vent en poupe, et c'est même une obligation légale pour les fabricants et importateurs de panneaux photovoltaïques. Ils doivent reprendre gratuitement les équipements solaires en fin de vie et participent financièrement à la collecte et au traitement des déchets. Aujourd'hui, les panneaux solaires sont entre 95 et 99% recyclables selon les constructeurs (et même 100% pour un producteur français).



6- « Les énergies renouvelables, personne n'en veut ! »

C'est l'argument ultime des défenseurs des énergies fossiles et nucléaires : « les gens ne veulent pas d'une éolienne ou d'un panneau solaire à côté de chez eux... » **Et une mine de charbon, un derrick de pétrole ou une centrale nucléaire dans son jardin, tout le monde en veut ?** Les sondages d'opinion publiés ces dernières années convergent tous : les énergies renouvelables sont dans le vent ! **Une grosse majorité de Français a une opinion positive des énergies renouvelables**, y compris de l'éolien, et souhaite que la France investisse plus dans les énergies renouvelables.

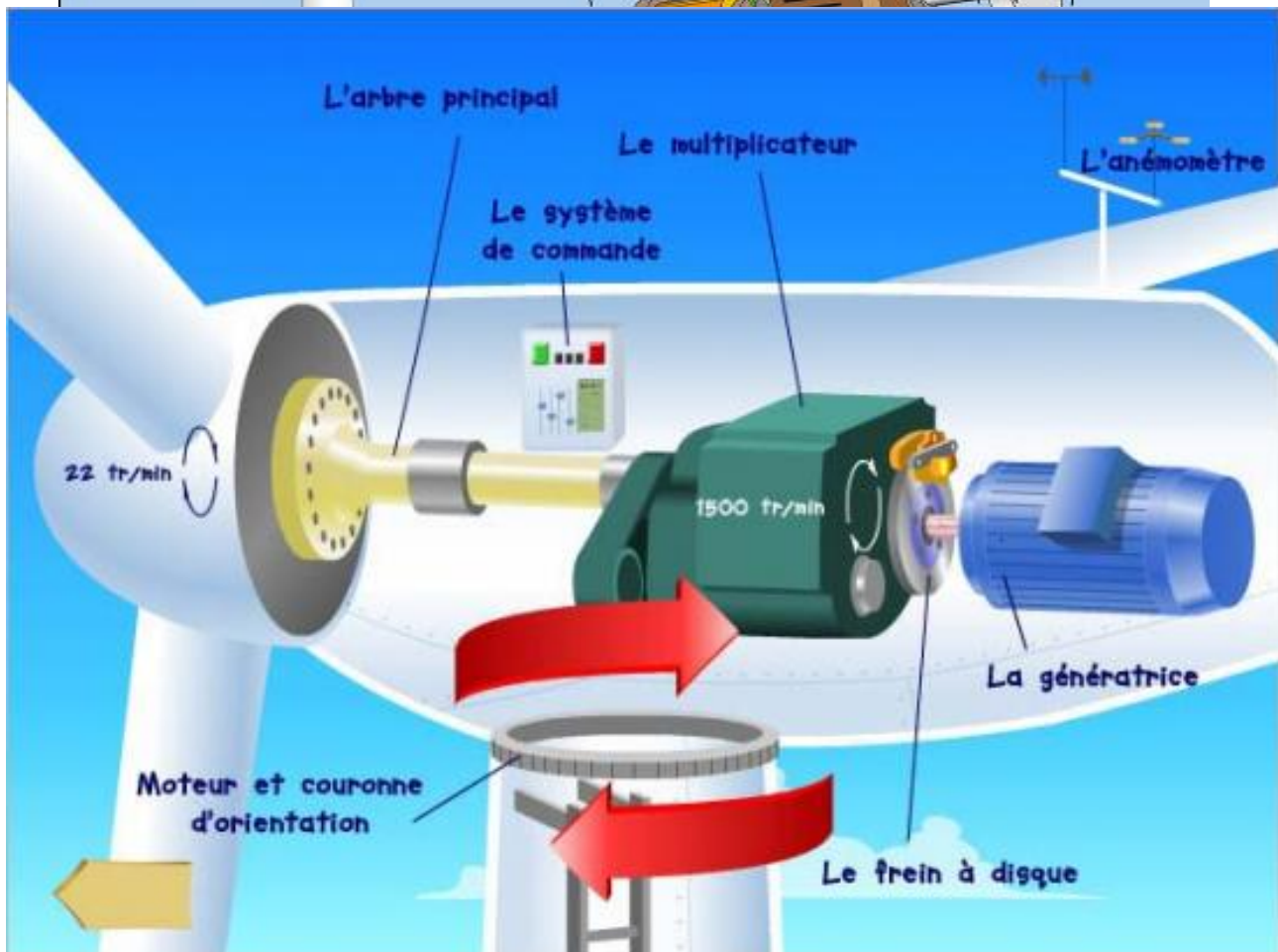
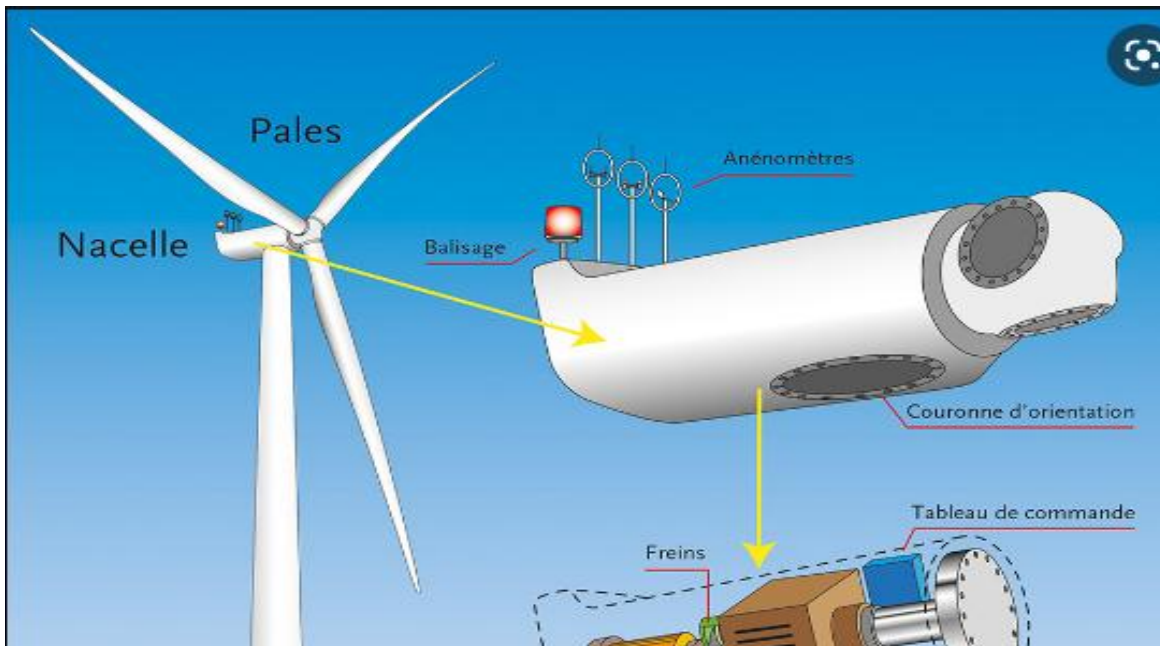
Le nucléaire, en revanche, est loin de faire consensus. **Les Français sont en grande majorité défavorables à la construction de nouvelles centrales nucléaires** et deux sur trois souhaitent fermer d'autres centrales nucléaires, en plus de Fessenheim, d'ici 2028. Ce sont les résultats de la consultation organisée par la Commission nationale du débat public auprès de 400 citoyens tirés au sort, à l'issue de plusieurs mois de débat public sur la politique énergétique.



Agir pour l'avenir

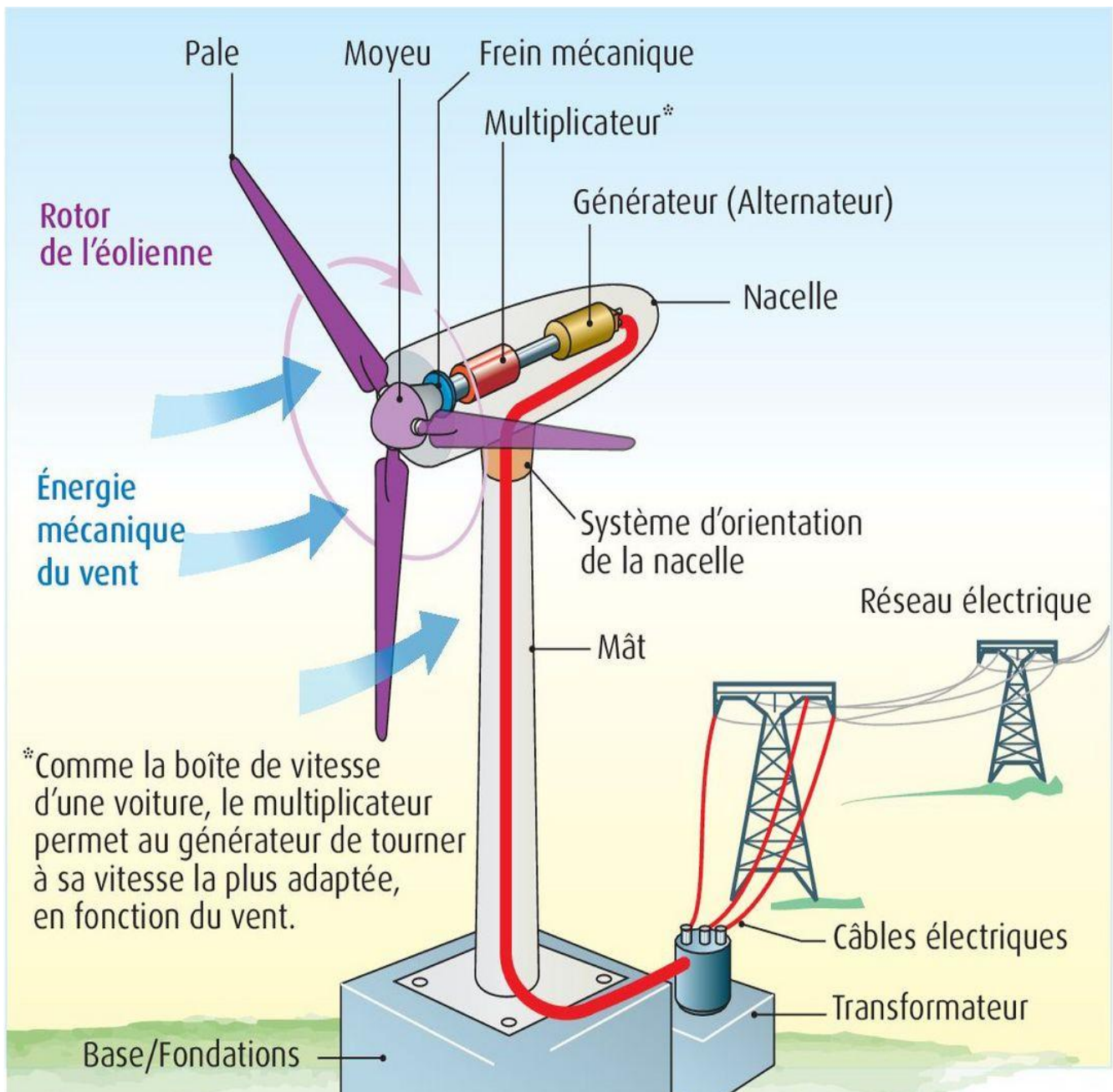
chapitre 2 :

Production de l'électricité par l'éolien terrestre



Comprendre les énergies

La conversion de l'énergie mécanique en électricité



Une source d'électricité majeure

7,9%

Avec 7,9% de l'électricité produite en France en 2020, la filière éolienne est la 3^{ème} source de production d'électricité du pays.



8 100 000

L'éolien a produit 39,7 TWh d'électricité en 2020, soit la consommation annuelle de +8 millions de foyers

22 600 emplois

Bilan du marché | **Le marché dans le contexte européen** | Le mix électrique français | Les technologies terrestres | L'éolien en mer

Le marché éolien français dans le contexte européen

L'Europe de l'éolien poursuit sa croissance, avec de fortes disparités selon les pays. La France est le 4^e pays éolien en Europe par sa puissance raccordée



- En Europe, la puissance éolienne raccordée totale à fin 2020 est de **220 GW** dont 195 GW sur terre et 25 GW en mer. Cela représente une augmentation de 15 GW en 2020.
- Cette puissance raccordée a permis de produire **458 TWh** d'électricité en 2020 et de couvrir **16%** des besoins totaux en électricité de l'Europe.
- Le volume de puissance installée a augmenté de 15GW en 2020, soit une progression de 7% par rapport à 2019. Cette augmentation doit s'accélérer si l'Europe veut atteindre l'objectif de 105 GW supplémentaires entre 2021 et 2025, qu'elle s'est fixée (source)
- **Les Pays-Bas** sont en tête en termes de capacité raccordée, avec **1 979 MW raccordés en 2020 dont 1 493 MW de capacité offshore**. L'Allemagne est en deuxième position avec **1 650 MW de capacité**. Cette montée en puissance des Pays-Bas s'explique notamment par l'émergence de parcs éoliens offshore qui contribuent à hauteur de **75%** de la puissance raccordée en Europe en 2020.
- **L'Espagne est le troisième pays européen** avec 1 400 MW raccordés.
- **La Suède et la France** complètent le classement des pays les plus dynamiques en Europe avec respectivement 1 007 MW et 1 318 MW de nouvelles capacités installées en 2020*.
- La France **demeure au quatrième rang européen** par sa puissance éolienne totale raccordée, avec 18 GW, loin derrière **l'Allemagne** qui garde sa première place européenne avec un parc raccordé de **63 GW**.

Sources : WindEurope, « Wind energy in Europe in 2019 », 2020, RTE Bilan électrique 2019
*Puissance installée en France selon WindEurope. Le chiffre retenu par la FEE est de 1105 MW.

Le marché éolien français dans le contexte européen

L'Europe de l'éolien poursuit sa croissance, avec des stratégies différentes entre l'onshore et l'offshore selon les pays

Zoom sur les 15 pays avec les plus grandes puissances raccordées fin 2019



Puissance raccordée (onshore et offshore) fin 2020 en Europe



Rang	Pays	Puissance connectée à fin 2019 (MW)	Différence puissance onshore & offshore fin 2019 (MW)	Croissance 2019-2020*	Puissance connectée à fin 2020 (MW)	Différence puissance onshore & offshore fin 2020 (MW)	% mix électrique 2020
1	Allemagne	61 357	7 445	+ 1 270	62 627	7 689	27%
2	Espagne	25 808	5	+ 1 456	27 264	5	22%
3	Royaume-Uni	23 515	9 945	+ 652	24 167	10 428	27%
4	France	16 646	2	+ 1 303	17 949	2	9%
5	Italie	10 512	0	+ 340	10 852	0	7%
6	Suède	8 985	192	+ 1 007	9 992	192	20%
7	Pays-Bas	4 600	1 118	+ 2 184	6 784	2 611	12%
8	Pologne	5 917	0	+ 697	6 614	0	9%
9	Danemark	6 128	1 703	+ 52	6 180	1 703	48%
10	Portugal	5 437	8	+ 49	5 486	25	25%
11	Belgique	3 879	1 556	+ 840	4 719	2 261	14%
12	Irlande	4 155	25	+ 196	4 351	25	38%
13	Grèce	3 576	0	+ 537	4 113	0	15%
14	Autriche	3 159	0	+ 51	3 210	0	12%
15	Roumanie	3 029	0	0	3 029	0	12%

Sources : WindEurope, «Wind energy in Europe in 2020», 2020, IEA et énergéticiens nationaux * : Les données de croissance de MW en France présentées par WindEurope diffèrent de celles présentées par la FEE car elles sont issues d'une méthode de calcul différente.

Malgré sa superficie importante, la France possède une puissance installée qui ne représente qu'un tiers de celle de l'Allemagne. L'énergie éolienne contribue, selon WindEurope, à hauteur de 16% au mix électrique européen alors qu'elle ne représente ainsi que 9% du mix électrique français.

Sources : Euractiv, «Électricité dans l'UE : la part de l'éolien à 16% en 2020, malgré le Covid-19»



LE MARCHÉ

Le marché de l'éolien en France en 2020

477 éoliennes¹
installées en 2020

3,5 GW²
de puissance pour les
projets éoliens
offshore lauréats
d'appels d'offres / à
projets
(consommation électrique d'environ
1,5 millions de foyers)

17,6 GW¹
de puissance
cumulée
effective

+ 7% de
puissance
installée
par rapport
à 2019

1,3 GW¹
de capacité
éolienne
installée et
raccordée
en 2020

Soit l'équivalent de la
consommation électrique
d'environ 8 millions de foyers

Avec **1,3 GW** de capacité éolienne supplémentaire, la puissance cumulée effective se hisse à **17,6 GW** à fin 2020. Une augmentation de 8% qui permet à l'énergie éolienne de représenter **7,9%** du mix électrique français.

Néanmoins, l'augmentation de la puissance installée marque le pas, puisqu'elle était de 1,3 GW en 2019 et même de 1,7 GW en 2017 !

En effet, si la filière a su montrer sa résilience face à la pandémie puisque le volume de **production d'électricité à partir d'énergie éolienne est en augmentation de 17%** (39,7 TWh), les **procédures d'autorisation** des projets en cours, ont accusé des **retards significatifs** dans leur délivrance, en décalage avec les trajectoires de la PPE.



7,9%³ de la
production
d'électricité en France
provient de l'éolien



39,7 TWh
d'électricité produite à
partir d'énergie
éolienne soit **17,3%** de
plus qu'en 2019⁴.

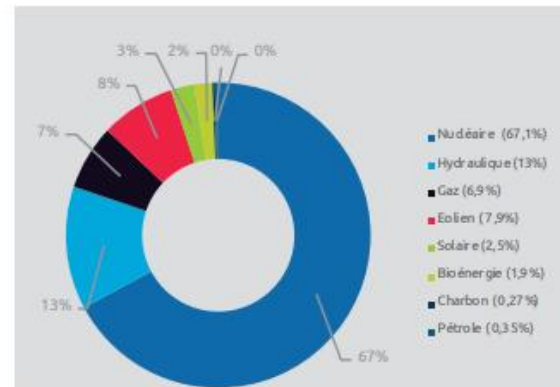
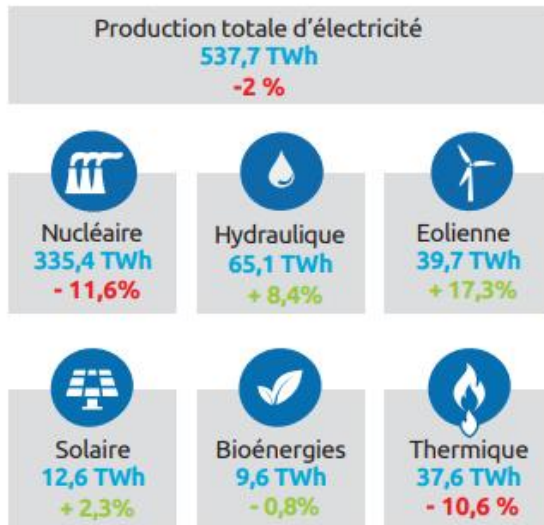
1. Etude FEE 2021 / 2. Observatoire des énergies de la mer 2021 / 3. Rapport RTE, Bilan électrique 2020 de RTE / 4. RTE Bilan électrique 2020

LE MARCHÉ

31

La place de l'éolien dans le mix électrique français en 2020

L'éolien a représenté en 2020, **7,9%** de la production d'électricité française, avec un taux de croissance important : **+17,3%** entre 2019 et 2020



Avec plus de **17%** d'augmentation en production par rapport à 2020 en France, l'éolien est l'énergie qui présente le taux de croissance le plus élevé. Si ce chiffre est satisfaisant, il faut néanmoins le pondérer compte tenu du contexte de pandémie où la production d'électricité était plus faible qu'habituellement.

Source : RTE Bilan électrique 2020

INTRODUCTION

19

Les retombées économiques et fiscales pour les collectivités locales

Focus sur la ville de Benet (4 000 hab.)



Daniel David,
Maire de Benet
(Vendée)

« Les éoliennes amènent du **développement économique dans des communes isolées comme la nôtre**. Cette énergie pourrait être valorisée pour favoriser le développement d'implantations d'entreprises à proximité. »



Eolienne de la ville de Benet
(Photo The wind power)

Fiche parcs

- Puissance installée (2 parcs) : 27 MW (10 + 17)
- Production électrique annuelle moyenne estimée : 64 500 MWh
- Consommation couverte : 27 000 foyers
- CO₂ évité : 19 100 tonnes de CO₂



141

Bilan économique pour les collectivités locales

Recettes fiscales pour la commune

20 000€ / an

Recettes pour le département

30 000€ / an

L'arrivée des éoliennes sur le territoire a permis la **création d'emplois de maintenance locaux**

Recettes pour la communauté de communes

200 000€ / an

Capgemini invent | France Energie Eolienne

ANNEXES

Les retombées économiques et fiscales pour les collectivités locales

Focus sur la ville de La-Chapelle-au-Mans (250 hab.)



Armelle Devillard,
Maire de La chapelle-au-Mans
(Saône et Loire)

« Nous avons un petit budget annuel de 240 000€, les recettes générées par les éoliennes vont nous permettre de sécuriser la départementale qui traverse le bourg. »



Parc éolien de La Chapelle au Mans
(Photo ISL / Alain LAURIE)

Fiche parcs

- Puissance installée (1 parc) : 12 MW
- Production électrique annuelle moyenne estimée : 32 000 MWh
- Consommation couverte : 5 000 foyers
- CO₂ évité : 10 523 tonnes de CO₂



139

Bilan économique pour les collectivités locales et les entreprises

Recettes fiscales pour la de communes

32 000€ / an

Exonération totale des taxes sur les nouvelles entreprises pendant 2 ans

Utilisation des chemins et survol des pâles

30 000€ / an

Recettes pour la communauté de communes

83 000€ / an

Capgemini invent | France Energie Eolienne

ANNEXES

Agir pour l'avenir

chapitre 2a :

Production de l'électricité par l'éolien offshore

L'éolien offshore au coeur de la stratégie énergétique en France

En 2020, la France compte 7 projets lauréats de parcs éoliens en mer, en cours de développement, et 4 projets pilotes flottants. Alors que les premiers chantiers ont démarré en 2019, la filière de l'éolien en mer devrait représenter 10% de la capacité éolienne raccordée en France en 2023.

Eolien offshore : La turbine de 6 MW et son support de



mât en " Jacket "



Eolien offshore : Production et emplois

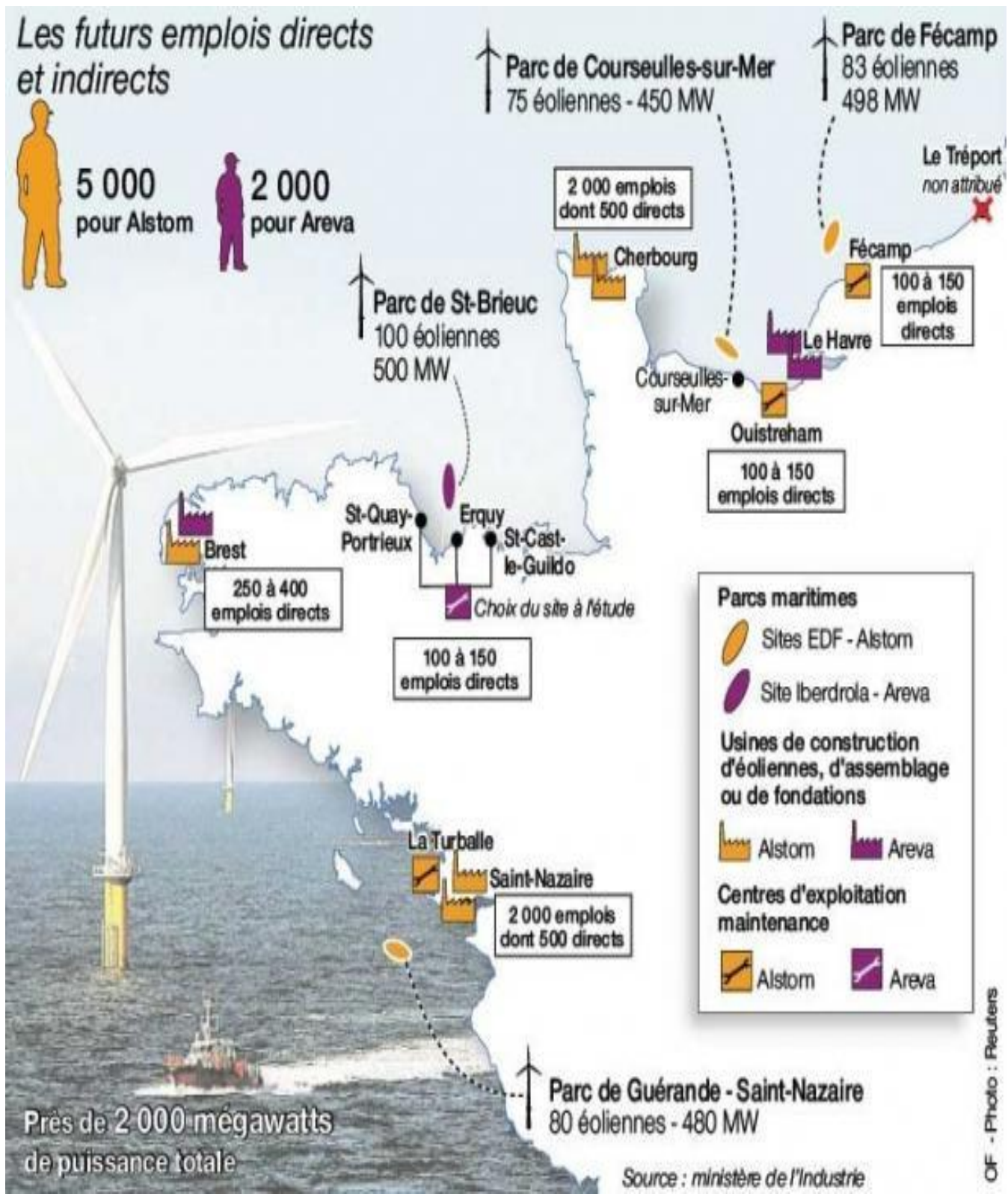
Les futurs emplois directs et indirects



5 000 pour Alstom



2 000 pour Areva



Parcs maritimes

- Sites EDF - Alstom
- Site Iberdrola - Areva

Usines de construction d'éoliennes, d'assemblage ou de fondations

- Alstom
- Areva

Centres d'exploitation maintenance

- Alstom
- Areva

OF - Photo : Reuters

Agir pour l'avenir

chapitre 2 b :

L'hydrolien, une énergie marine renouvelable

Les hydroliennes utilisent pour produire de l'électricité les courants océaniques ou issus des marées.

Cette production est à la fois renouvelable et prédictible. En France, le principal gisement repose sur l'énergie marémotrice.

Le fonctionnement d'une hydrolienne

Le principe de l'énergie hydrolienne est proche de celui des centrales hydrauliques au fil de l'eau, à la différence près que c'est le courant marin qui fait tourner les turbines des hydroliennes. Ces dernières fonctionnent donc dans les deux sens de la marée.

La rotation des turbines installées en mer entraîne un alternateur produisant un courant électrique variable (fonction du courant), qui est redressé par un convertisseur avant d'être amené à terre puis relié au réseau d'électricité terrestre. La puissance, exprimée en kilowatt (kW) d'une hydrolienne dépend ainsi du diamètre de sa turbine ou des pales et de la vitesse du courant de marée.



Hydrolien : la filière française vogue vers un changement d'échelle

23 09 2021 Clément Cygler



Démonstrateurs, fermes pilotes et bientôt fermes commerciales ?

Depuis quelques années, le nombre de projets sur l'hydrolien a fortement progressé en France, relançant par la même la filière.

Tous les acteurs attendent désormais un petit coup de pouce de l'État afin de mieux prendre en compte cette énergie océanique dans sa politique.

Agir pour l'avenir

Chapitre 3 :

le recyclage de l'éolienne terrestre

Quel devenir pour les éoliennes en fin de vie :

Alors que les premiers parcs installés en France arrivent en fin de vie se pose la question de la gestion des éoliennes démantelées. Réemploi, marché de seconde main et recyclage font partie des solutions développées

Les fondations représentent entre 800 et 1000 tonnes de béton et d'acier

Le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit de rendre obligatoire, d'ici 2023, le recyclage des matériaux constitutifs des éoliennes lors de leur démantèlement.



Aujourd'hui la loi prévoit que les exploitants ont l'obligation de démanteler les parcs en fin de vie, d'évacuer les déchets vers les filières existantes et de remettre le site à l'état initial.

D'ici 2025, le volume des parcs arrivant en fin de vie deviendra conséquent, et ce volume ira en s'accroissant.



De quoi parle-t-on ?

Une éolienne de 2 MW est constituée de fondations (800 à 1000 tonnes de béton et d'acier), d'un mât (200 à 300 tonnes d'acier), de câblages (constitués d'aluminium, de cuivre ...) et de pales (en fibre composite)

Pour le béton, l'acier, les câblages, les filières de recyclage sont déjà bien structurées

L'enjeu pour la filière se situe surtout au niveau du devenir des pales, et des aimants permanents



A l'échelle mondiale Les pales devraient représenter 200 000 tonnes de déchets d'ici 2034

Les éléments des pales sont constitués de matériaux composites:

- Résine et fibre de verre pour les technologies anciennes.
- Résine et fibre de carbone pour les technologies plus récentes.

Ces matériaux sont utilisés dans d'autres secteurs comme l'aéronautique ou la navigation. Des ponts pourraient donc être trouvés, pour valoriser les différents gisements.



Les solutions à venir :

- Véolia étudie actuellement différentes solutions, la solvolyse (décomposition à partir d'un solvant) apparaît comme un procédé prometteur. Ce procédé permettrait de recycler à la fois la fibre et la résine polymère.

Agir pour l'avenir

Chapitre 4 :

Produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire

L'énergie solaire est une source d'énergie qui est dépendante du soleil. Cela signifie que la matière première est le soleil.

Elle se place dans la catégorie des énergies renouvelables puisqu'on la considère comme inépuisable.

On dit aussi que c'est une **énergie 100% verte**, car sa production n'émet pas directement de CO₂.

Grâce à cette énergie, il est possible de produire de l'électricité. Elle est captée par des **panneaux solaires** ou des centrales thermiques. Ces installations captent les rayons produits par le soleil, et les convertissent ensuite en électricité.

Plus précisément, le principe est de transformer l'énergie portée par les photons dans la lumière, en électricité.

C'est là que rentre en jeu la cellule photovoltaïque : lorsqu'elle est exposée à la lumière, elle absorbe l'énergie des photons lumineux. Ces derniers génèrent un courant électrique continu qui sera converti en courant alternatif **à l'aide d'un onduleur**.

Cette électricité produite peut être immédiatement employée pour faire fonctionner vos appareils ou vous éclairer.

Le saviez-vous ? C'est en 1839 qu'Antoine Becquerel a découvert que les matériaux semi-conducteurs étaient capables de transformer l'énergie solaire en électricité ? C'est ce que l'on nomme l'effet photovoltaïque.

Énergie solaire, énergie d'avenir

Les évolutions technologiques permettent de rendre accessible l'énergie solaire au plus grand nombre. Son exploitation s'est largement popularisée ces dernières années. Le grand public étant encouragé par l'État, via l'octroi de subventions ou de crédits d'impôts.

Cela dit, même si l'investissement est intéressant, certains sont encore réticents à se lancer. L'encombrement des panneaux solaires reste un handicap. Mais la recherche avance et les tuiles, le vitrage, ou les briques solaires sont des évolutions très prometteuses.

Face à l'épuisement des énergies fossiles, mais aussi à cause de leur impact sur la planète, compter sur une énergie gratuite et disponible, telle que celle du soleil, semble aujourd'hui une excellente voie à suivre pour tous.

Elle est même devenue totalement indispensable pour produire une partie de l'électricité verte en France.

L'utilisation de l'énergie solaire ne pourra que s'étendre puisque le coût des installations photovoltaïques tend à baisser.

Le coût de production de l'énergie solaire deviendra de plus en plus compétitif face à celui de l'électricité conventionnelle. Les subventions distribuées aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels vont accélérer le phénomène.

L'adoption de l'énergie solaire en France

La France n'est pas en reste, bien au contraire dans la production et l'utilisation de l'énergie solaire. Nous sommes précurseurs au niveau de la recherche et notre pays dispose d'un bon taux d'ensoleillement.

Ces atouts sont fondamentaux pour développer les installations solaires du pays. Plus de 95 % des citoyens français sont favorables à l'utilisation des énergies vertes.

La marge de progression est encore grande puisque l'on recense à peine 4 % de production d'énergie solaire sur la consommation d'électricité en France !

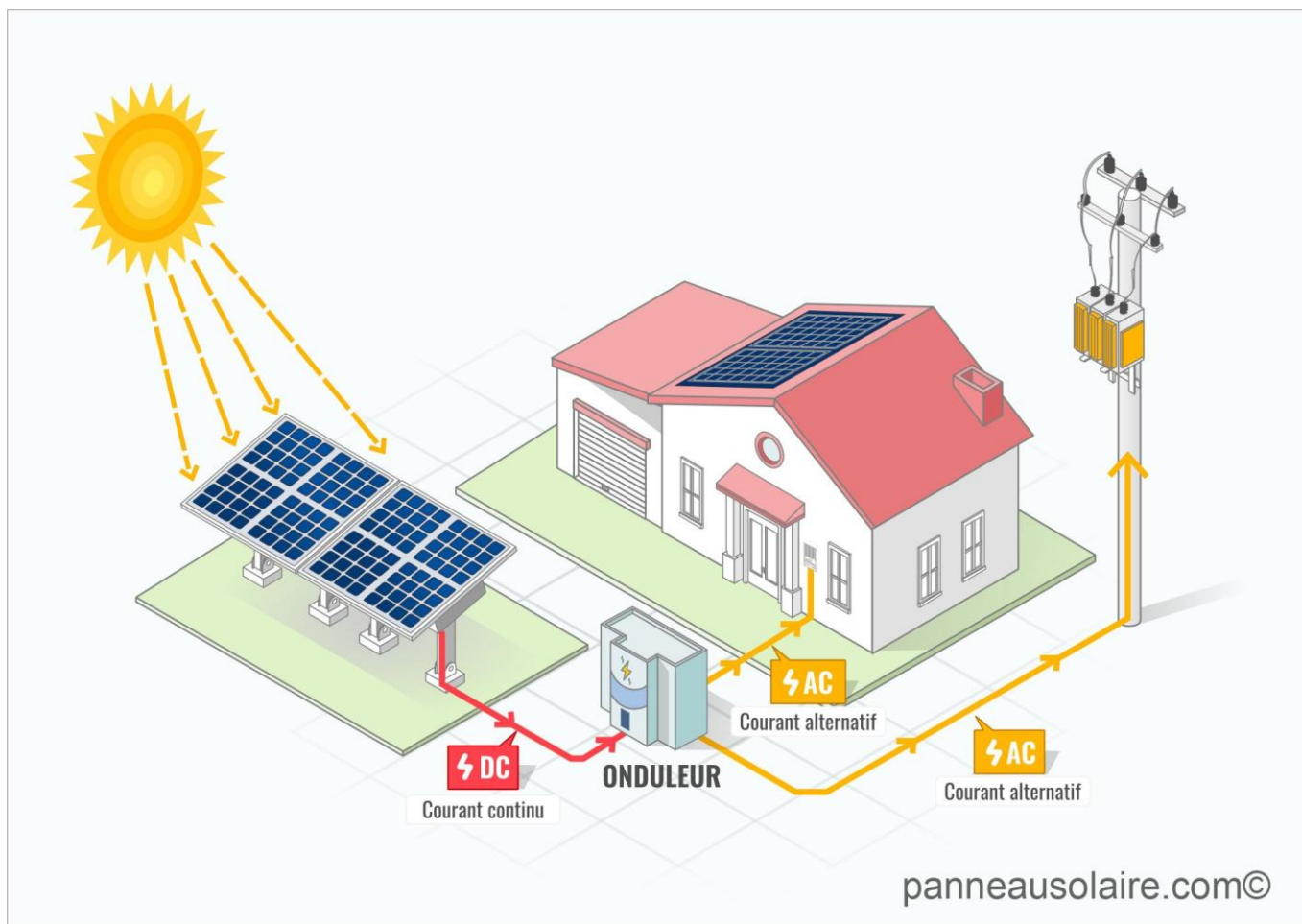
Les 3 types d'exploitation de l'énergie solaire

L'énergie solaire photovoltaïque

L'énergie solaire photovoltaïque est obtenue par l'énergie des rayonnements du soleil. C'est la raison pour laquelle les panneaux photovoltaïques qui vont les récolter, se trouvent installés sur les toits, avec la meilleure orientation possible.

Le but est qu'ils soient exposés un maximum aux rayonnements du soleil, pour récolter les photons du soleil, et en faire ensuite de l'électricité.

La **composition des panneaux solaires** est conçue de telle sorte que la superposition des couches, chargées négativement ou positivement, produit une tension électrique quand un photon les traverse. Un fil raccordé à une borne positive et un autre à la borne négative, un peu à l'image d'une pile, permet de mettre à profit l'énergie ainsi produite.



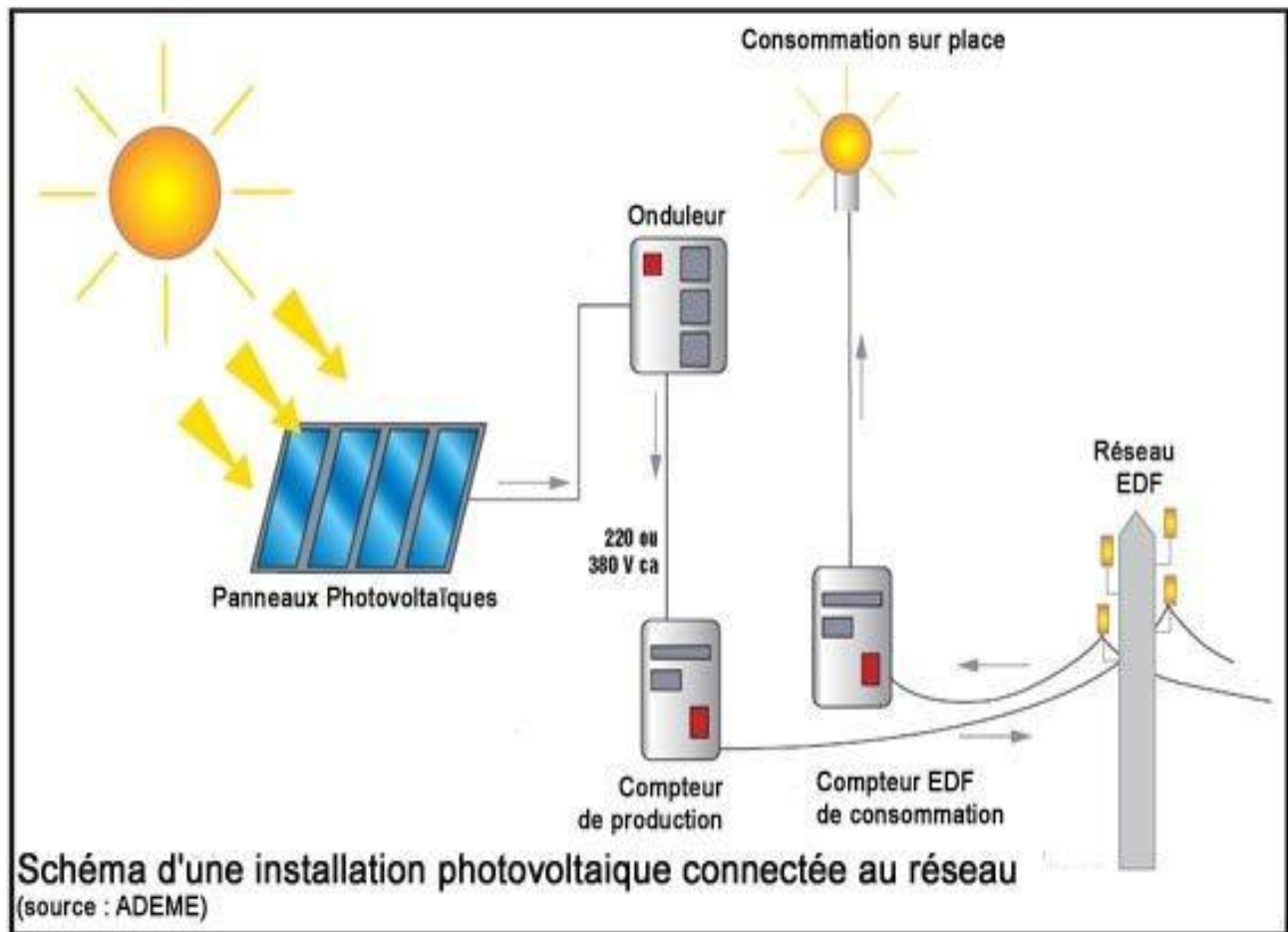
Voici un cours rappel des avantages de l'énergie solaire :

- Pas d'émission de gaz à effet de serre.
- Une énergie verte et renouvelable qui peut couvrir les besoins en eau chaude sanitaire et en chauffage.
- Une source d'énergie disponible et silencieuse.
- Une opportunité de faire des économies tout en préservant la planète grâce aux panneaux solaires thermiques
- Des installations à des prix abordables, avec des frais de maintenance bas.

Potentiel de l'énergie solaire

Même si la façon d'exploiter l'énergie solaire a énormément évolué ces dernières années, il existe encore un potentiel impressionnant.

Chaque jour, l'énergie émanant du soleil équivaut à 15 000 fois la consommation totale et mondiale d'énergie.

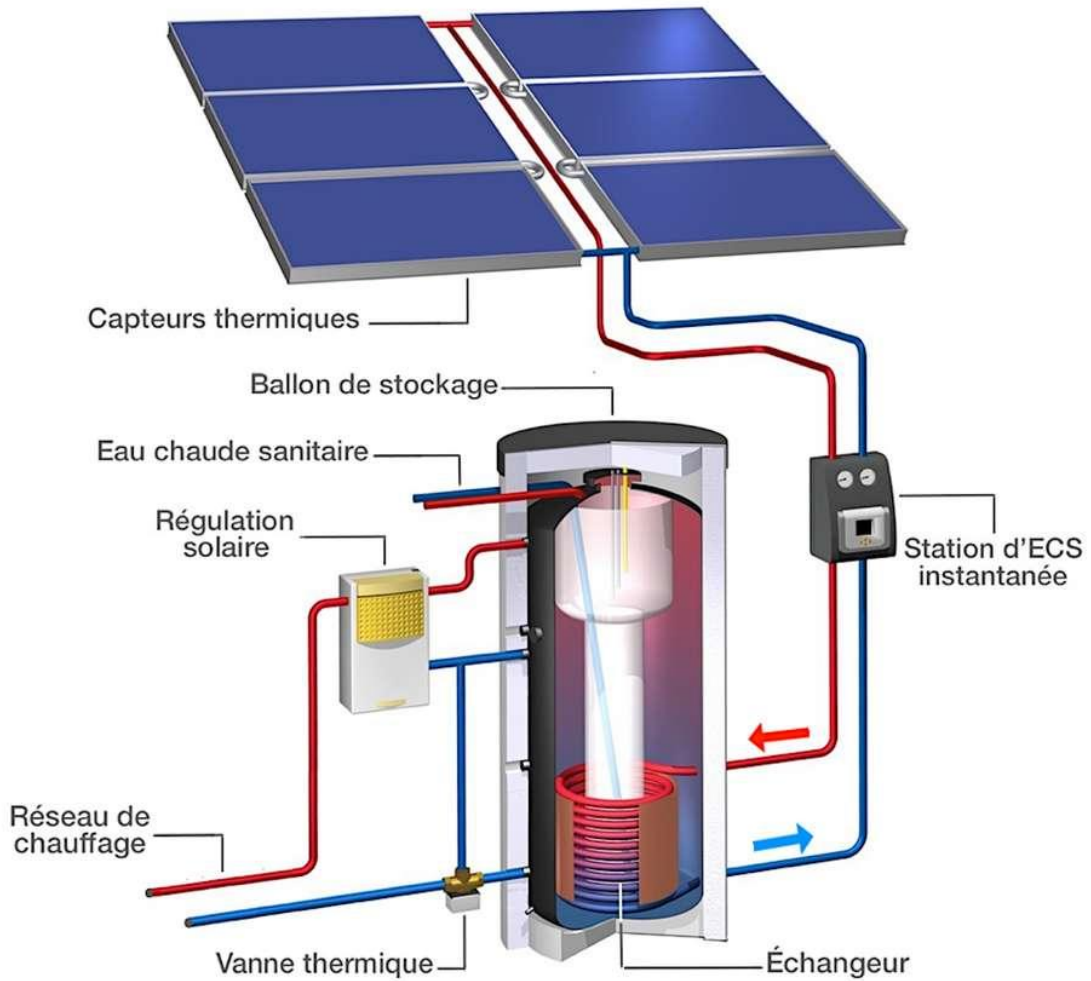


L'énergie solaire thermique

Les **panneaux solaires thermiques** contiennent des fluides caloporteurs. Une fois qu'ils sont chauffés par le soleil, les fluides commencent à chauffer le ballon d'eau chaude.

L'énergie solaire thermique sert aussi bien pour alimenter :

- Un chauffage solaire
- Un chauffe-eau
- Une cuisinière



L'énergie solaire thermodynamique

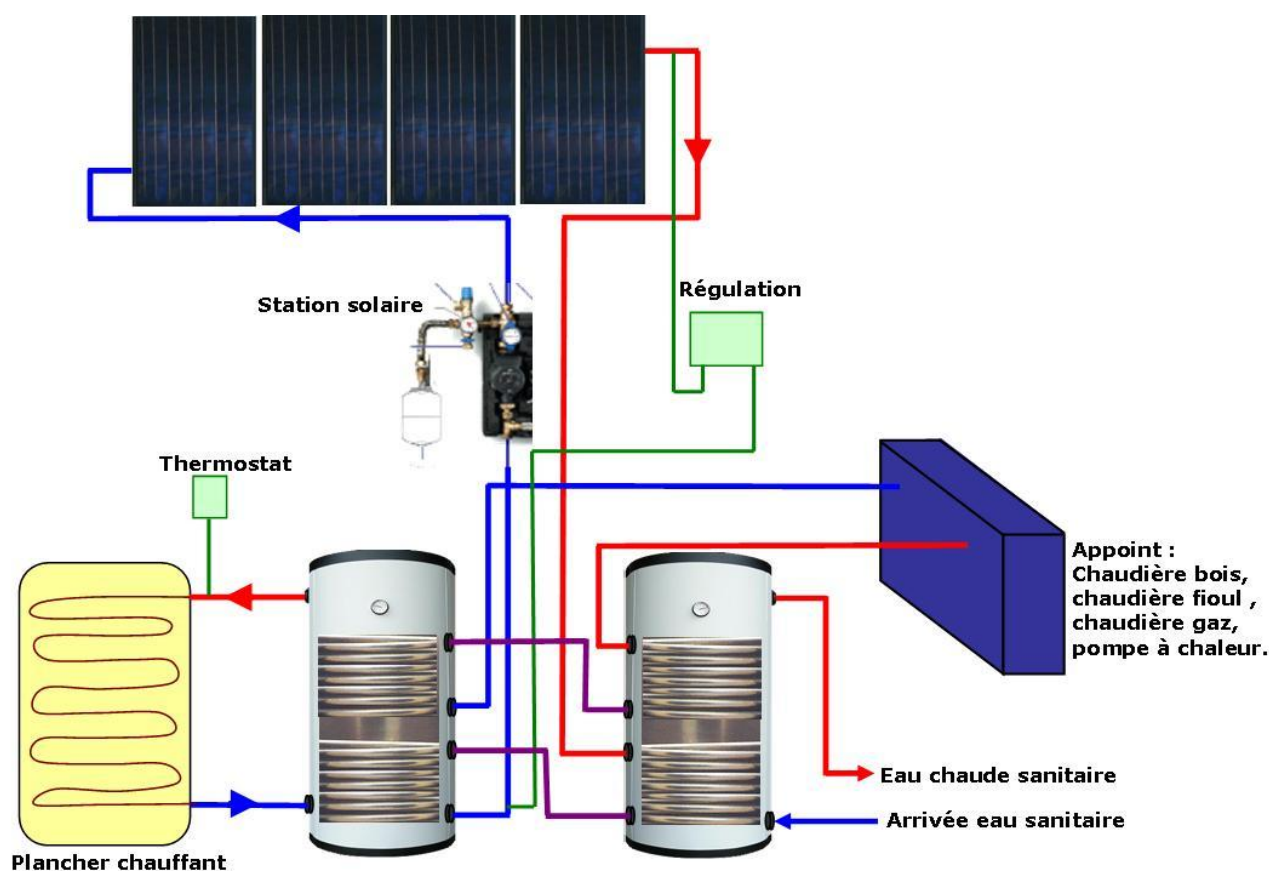
L'énergie solaire thermodynamique est produite via des centrales solaires à concentration. Il s'agit d'un assemblage de miroirs contenant des fluides caloporteurs, couplés à un générateur d'électricité solaire.

À l'image des panneaux solaires thermiques, ce sont les miroirs qui transforment l'énergie collectée par les rayons du soleil, en chaleur.

Cette chaleur a une température très élevée. Bien supérieure à la température à laquelle elle a été collectée. Elle peut aller de 250 à 800 degrés selon la technique employée.

Cette chaleur sera convertie en électricité au moyen d'un turbo-alternateur.

Ex : Le chauffe-eau thermodynamique solaire, une solution pour **chauffer** votre eau chaude sanitaire à moindre coût



Chapitre 5 :

L'énergie biomasse : une électricité durable et écologique

On appelle « biomasse » l'ensemble des matières organiques dégradables transformées en énergie. C'est le cas du bois, par exemple, que les hommes utilisent pour se chauffer depuis plus d'un demi-million d'années. Bonne nouvelle ! Aujourd'hui, la biomasse permet également de produire une électricité fiable, verte et renouvelable. On vous en dit plus ici !

Quand nos déchets deviennent une source d'énergie !

Concrètement, la biomasse permet de transformer nos déchets organiques en énergie. Qu'il s'agisse de déchets ménagers ou industriels, ils sont ainsi réutilisés et connaissent une seconde vie !

Il existe deux formes de biomasse :

Les déchets d'origine végétale : bois, feuilles, résidus alimentaires, papier, carton, déchets ménagers, etc.

Les déchets d'origine animale : fumier et lisier d'animaux par exemple, ainsi que certains résidus alimentaires.

L'énergie par biomasse permet de recycler ces matières en produisant de la chaleur et/ou de l'électricité. Son avantage ? Elle possède une empreinte carbone neutre !

Comment fonctionne une centrale biomasse:

Pour transformer la biomasse en énergie, deux processus peuvent être employés :

La combustion directe

La méthanisation

La biomasse par combustion directe

Avec cette technologie, le combustible (essentiellement bois, déchets des industries de transformation du bois et déchets végétaux agricoles) alimente directement des chaufferies capables de produire soit de la chaleur seule, soit de l'électricité et de la chaleur de manière

simultanée (cogénération). Elle présente de nombreux atouts environnementaux. Dalkia, filiale du groupe EDF, est le premier opérateur français de centrales fonctionnant au bois-énergie.

A Gardane la plus grande centrale biomasse Française doit être lancée



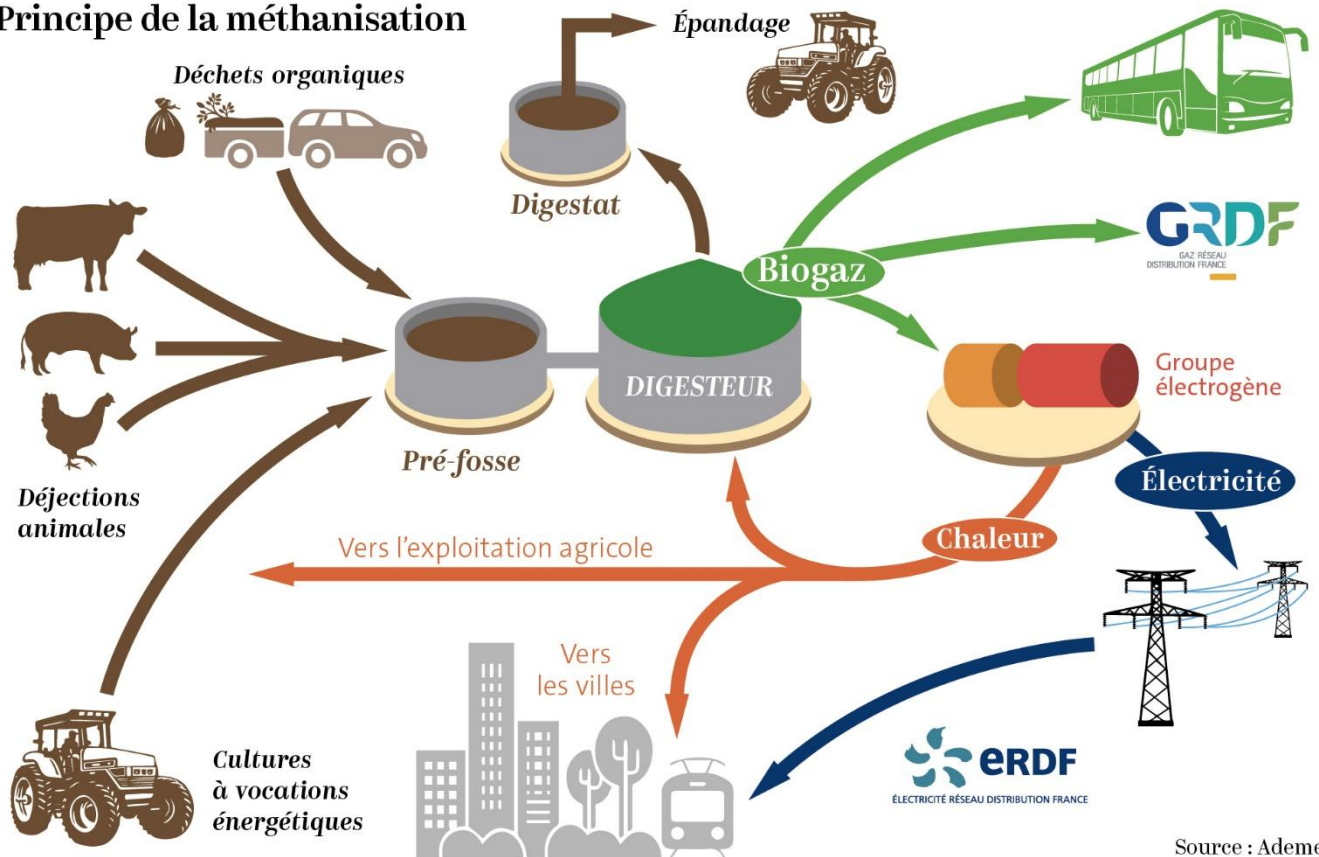
La biomasse par méthanisation



Avec cette technologie, les déchets organiques (déchets ménagers, boues de stations d'épuration, effluents agricoles, etc.) sont d'abord transformés en biogaz, par dégradation biologique ou fermentation.

Ce biogaz est ensuite brûlé pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité. Au sein du groupe EDF, Dalkia Biogaz est la filiale en charge du développement de la filière valorisation du biogaz agricole, industriel et tertiaire.

Principe de la méthanisation



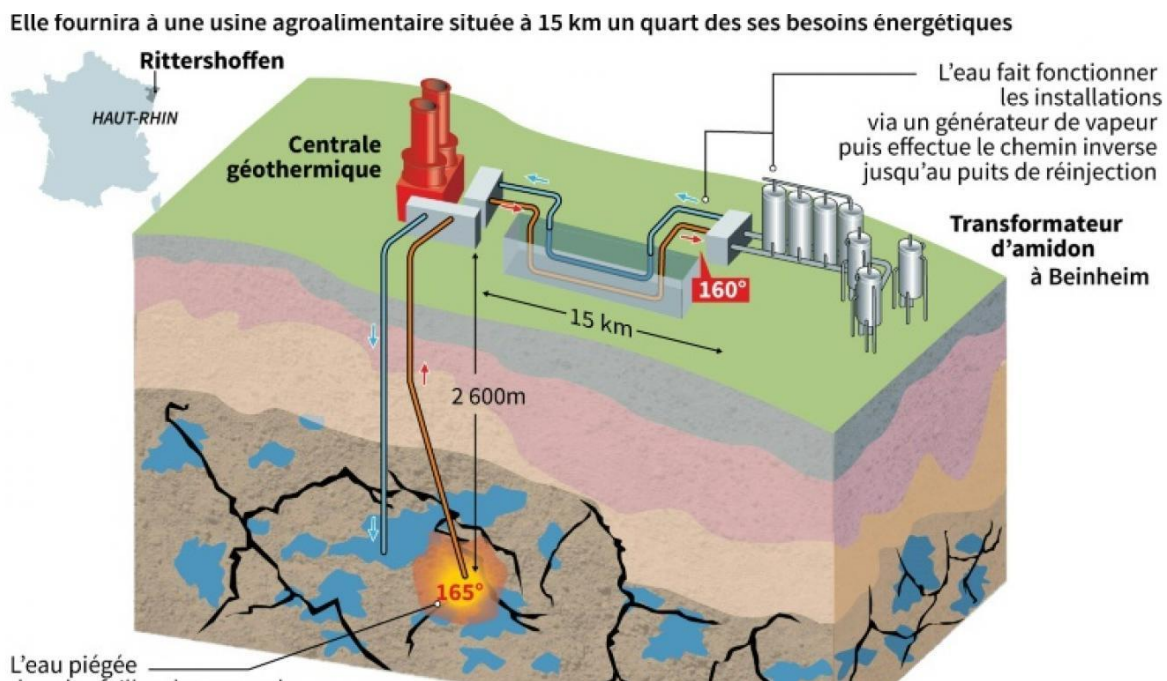
Source : Ademe

Chapitre 6 :

La Géothermie:

Alsace, un potentiel géothermique considérable

Électricité de Strasbourg, filiale du groupe EDF, est un acteur majeur de la géothermie profonde en France. Depuis 2017, ES exploite la première centrale de géothermie profonde à usage industriel à Rittershoffen, grâce à une eau géothermale captée à plus de 165° à 2 600 mètres de profondeur.



Dalkia et

la géothermie : un savoir-faire historique

Dalkia, filiale du groupe EDF, dispose d'une expérience de plus de 40 ans dans le domaine de la géothermie et exploite à ce jour plus de 50 installations en géothermie profonde ou de surface en France, notamment en Île-de-France.



La centrale de **géothermie** de Rittershoffen en Alsace, fournit 25% des besoins en chaleur d'une usine d'amidon.



Agir pour l'avenir

Chapitre 7 : L'hydrogène

Production d'hydrogène

L'hydrogène est un gaz ayant qualité de vecteur énergétique, ce qui lui confère un intérêt croissant. En effet, s'il est produit à partir d'énergies renouvelables, il est qualifié d'hydrogène vert, et participe à la décarbonation de l'industrie et à la transition énergétique. Découvrons les technologies et solutions proposées par Alfa Laval pour la production d'hydrogène vert et d'électrolyseurs.

Les hydrogènes « noir », « brun » et « gris » sont fabriqués à partir de combustibles fossiles ; l'hydrogène bleu est un processus similaire associé à la capture et au stockage du CO2 afin de réduire les émissions.

L'hydrogène vert est produit par électrolyse de l'eau, mais il nécessite de grandes quantités d'électricité provenant du réseau ou d'énergies renouvelables.

L'hydrogène turquoise utilise à la fois de l'électricité et du méthane, mais avec 4 à 7,5 fois moins d'électricité que l'électrolyse selon la technologie utilisée, ce qui en fait une technologie pleine d'espoir pour l'avenir.

De plus, si le méthane provient de biogaz, il a capté le CO2 de l'air, rendant son empreinte carbone négative.

Couleur	Technique	Matière première	Énergie	CO2
Vert	Électrolyse	Eau	Origine mixte provenant du réseau (électricité)	Moyen-Très bas
Turquoise	Pyrolyse	(Bio)Méthane		
Noir	Gazéification	Charbon + eau	Combustibles fossiles	Très élevé
Brun		Charbon brun (lignite) + eau		
Gris	Reformage	Charbon & méthane + eau		
Bleu	Reformage/captage de CO2			Élevé/Moyen

↗ Tableau présentant les sources et techniques utilisées ainsi que le niveau de CO2 émis lors de la production de chaque type d'hydrogène.

Evolution et croissance de l'hydrogène

Dans le cadre de la transition énergétique, la proportion d'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien, l'hydro-électricité, le biogaz, va croître de manière importante dans les années à venir.

Actuellement, l'hydrogène est majoritairement produit à partir d'énergies fossiles : il s'agit d'hydrogène gris. Pourtant, l'hydrogène vert pourrait représenter jusqu'à 24 % du marché de l'énergie d'ici à 2050.

Cette croissance mondiale de production d'hydrogène vert et d'électrolyseurs requiert de meilleures capacités de production et de rendements.

La production d'électrolyseurs [devrait grandement croître d'ici 2031](#) selon un [rapport de Guidehouse Insights](#).

Commencer la transition à l'hydrogène renouvelable

Les domaines d'action de l'hydrogène vert

On comprend bien l'utilité d'une telle énergie dans le domaine des transports : depuis 2018, le groupe français Alstom a créé le **premier train électrique au monde** qui utilise une pile à hydrogène pour **générer sa propre électricité**. Et c'est une réussite : l'Allemagne a commandé 14 trains identiques pour une mise en service en 2023. La France annonce aussi la création de **trains hybrides** prêts à circuler sur ses réseaux pour 2030. Ce système est tout à fait prêt à alimenter les voitures, les bateaux, les camions... et peut-être un jour les avions... D'autres secteurs peuvent aussi être impactés par l'hydrogène, comme celui du **bâtiment** qui doit impérativement réduire son bilan carbone ; rappelons que les logements sont responsables de 20% des émissions de gaz à effets de serre ! L'hydrogène pourrait servir au chauffage et à l'alimentation en électricité des bâtiments.

Bernard MONTEIRO

COMPTE RENDU 2021

Pour : ANNICK

et **JACKY DESNOS**

Avec la plume de **Jean Pierre GAUTIER**

Samedi 16 Octobre 2021...C'était notre Assemblée Générale

Comme chaque année malgré les problèmes liés au Covid, nous nous réunissons pour notre assemblée générale annuelle au lycée Funay Hélène Boucher.

Avec l'aide du personnel de l'établissement, nous avons pu imprimer et assurer l'expédition de notre bulletin.

Avec la bienveillance du Proviseur et du personnel, qui avait préparé la grande salle, notre réunion s'est parfaitement déroulée et dans le respect des conditions sanitaires imposées.

Compte rendu de cette journée

Dès 9 heures, Monsieur CHARTRAIN nous accueille chaleureusement et nous conduit dans la grande salle de réunion parfaitement aménagée pour le respect des gestes barrières.

Notre président Gilbert TROUILLET ouvre la séance, remercie et présente les participants, il transmet et commente également les différents courriers reçus. Il remercie également le travail effectué par J.P. GAUTIER et Bernard TIMON avec l'aide de Gérard BIHOREAU, pour l'élaboration et les différentes démarches pour la réalisation de notre bulletin des anciens élèves de Funay Hélène Boucher. La parole est donnée ensuite à Bernard TIMON qui nous explique qu'il serait utile de créer un site internet pour notre amicale, pour ce faire Bernard nous présente Jérôme GREORY qui serait tout à fait d'accord pour créer ce site donnant un accès direct aux différents articles, accès à la photothèque et à un lien direct avec le site du Lycée de Funay Hélène Boucher.

Monsieur CHARTRAIN proviseur, nous fait part des difficultés de la rentrée 2021 liées au covid 19, mais avec le temps, tout semble s'améliorer lentement.



Monsieur CHARTRAIN nous fait part également de l'évolution du Lycée Funay Hélène Boucher qui mise sur le développement de l'apprentissage, de BTS et PP en apprentissage.

Une restructuration du lycée sera effective dans les années 2025/2026..

Après ces différents exposés, Jean Claude BOULAY, trésorier, donne le compte rendu financier à la fin de l'année 2020. Ce compte rendu est positif et approuvé par l'assemblée.

Les principaux revenus de notre amicale sont les cotisations, il nous faut donc augmenter le nombre de nos adhérents ; les solutions semblent être internet et le bouche à oreille.

Les personnes présentes sont invitées à s'exprimer pour faire part de leurs observations, différentes suggestions pour le bienfait de notre amicale.

IL est ensuite procédé au vote pour l'élection du bureau, celui-ci est reconduit à l'unanimité.

Après l'élection, le Président lève la séance et invite tous les participants à un vin d'honneur offert par l'amicale et servi dans la salle. Pour ceux qui se sont inscrits pour un repas, rendez-vous est donné à 12h30 au Relais des Cépages au Mans.

Après un bon repas, dans une ambiance très conviviale, rendez-vous est donné devant l'école des beaux-arts pour une visite du vieux Mans.



Après le repas qui a dépassé l'heure prévu, j'ai dû téléphoner à la guide conférencière pour retarder d'une 1/2 heure le départ de la visite des thermes romains, de la cathédrale et du vieux Mans, mais à 15h30 tous les inscrits étaient présents devant l'école des beaux-arts pour cette visite.

Ces thermes romains ont été découverts en 1980 lors de terrassement pour construire l'école



Dulac. Bien sûr, le chantier a été arrêté pour laisser la place aux archéologues. Ces fouilles méticuleuses ont duré plusieurs années.

L'école des beaux-arts étant à l'étroit dans ses anciens locaux situés au-dessus de la collégiale Saint Pierre la cour, la municipalité décide de la transférer dans un bâtiment neuf à l'endroit prévu à l'origine pour l'école Dulac. Les thermes romains ont donc été inclus à l'intérieur de l'école des beaux-arts. Avec la guide conférencière la visite commence par ces explications, puis nous descendons au sous-sol par un escalier hélicoïdal pour commencer la visite des thermes.

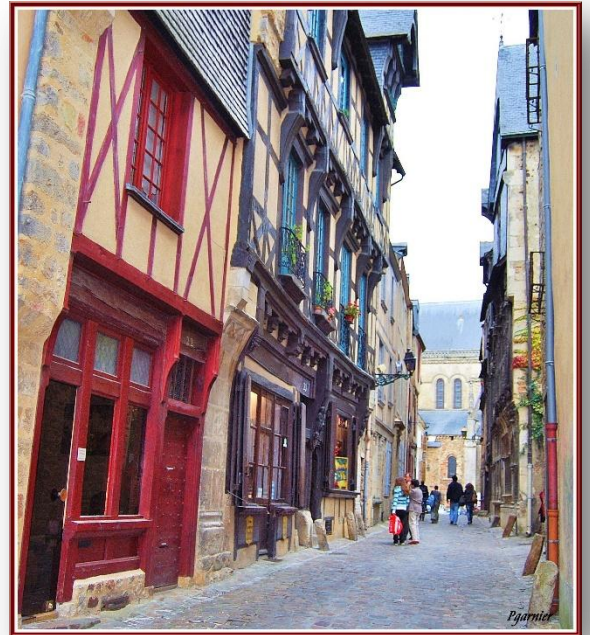
Les thermes incarnent l'art de vivre à la romaine avec un moment de détente où l'on prend soin de son corps. Ils sont ouverts à tous sans distinction d'origine et de sexe mais ouverts à des horaires différents. Ceux des fossés St Pierre sont construits en contre bas de la butte ce qui permet une exposition au sud et protection des vents du nord. A l'origine, ils sont alimentés par des aqueducs canalisant les eaux provenant des ruisseaux d'Isaac et des Fontenelles. A cette époque la ville s'appelait « VINDINUM ».



Le baigneur, après avoir déposé ses vêtements au vestiaire, trouve une salle tiède appelée « tepidarium » afin de s'habituer à la chaleur, il rejoint ensuite le « caldarium », c'est le bain en eau chaude, puis le « laconium » pour transpirer avant de plonger dans les eaux fraîches le « frigidarium ». Cette visite avec ses commentaires a duré environ une heure.

Nous avons ensuite traversé une partie de la vieille ville pour aller à la cathédrale en passant par l'escalier des boucheries, la rue St Flaceau, la Place st Pierre en passant devant la mairie, la place du Hallali, rue des remparts, rue du Doyenné et place St Michel. Arrêt sous le porche de la cathédrale ST Julien afin de découvrir les sculptures de pierre autour de la porte d'entrée et récemment nettoyées avec commentaires de la guide sur la représentation des apôtres.

Visite complète commentée de la cathédrale en partie romane pour la nef, XIe siècle et gothique pour le transept, et le chœur XIIIe siècle. Tous les détails nous sont donnés sur la pierre de taille, sculptures, boiseries pour l'ensemble de ce monument renommé, y compris les différentes chapelles et la sacristie.



Après la cathédrale, visite d'une rue de la cité Plantagenet : rue de la Reine Bérengère. Avec arrêt commenté de la façade en pans de bois, du musée du même nom. Cette façade datant du XV et XVI^e siècle avec corniche haute sculptée représentant des têtes de personnages. Juste en face nous admirons la façade de la maison dite des « deux amis », du XV^e siècle avec pans de bois peints de couleur vive.



Avec humour la conférencière nous a fait jouer avec la dynastie des Plantagenets en choisissant des personnages masculins ou féminins parmi nous pour représenter cette dynastie.

C'est devant la maison du pilier rouge que s'est terminée cette journée après une visite de trois heures. De la vieille ville nous n'avons eu qu'un petit aperçu, il y a tant à voir, peut être que l'an prochain nous pourrions continuer cette visite en y incluant les remparts gallo romains.

A l'année prochaine et merci aux personnes présentes..., c'est tellement agréable de se retrouver.

J.P. GAUTIER

Syndic

3 mois
d'honoraires
syndic
OFFERTS*

*Les 5 bonnes raisons
de choisir Citya Termeau Garnier*

- Nous sommes présents sur le terrain avec le conseil syndical pour garantir un suivi régulier de la copropriété
- Nous sommes disponibles et à l'écoute de nos clients 6 jours sur 7
- Nous communiquons en toute transparence et en temps réel avec tous nos copropriétaires
- Nous sommes force de proposition afin d'aider les copropriétés à réaliser des économies de charges
- Une équipe de trois collaborateurs entièrement dédiée à votre copropriété

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite.

35 place d'Alger 72000 Le Mans - 02 43 520 100

■ Location
 ■ Gestion
 ■ Vente
 ■ Syndic
 ■ citya.com

Bien chez soi!

◉ LE MANS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE - VILLE ET COEUR HISTORIQUE

DESCRIPTIF GÉNÉRAL

De l'Antiquité au XXe siècle, du patrimoine bâti aux parcs et jardins, des musées aux rivières qui la traversent, Le Mans offre toute la diversité et toute la richesse d'un patrimoine multiple pour ses visiteurs et ses habitants. Bordée d'une enceinte romaine datant de la fin du IIIème siècle, la Cité Plantagenêt, dominée par sa cathédrale, forme sur 20 ha un ensemble homogène. Labellisée "Ville d'art et d'histoire", Le Mans présente un patrimoine architectural unique, l'enceinte romaine est d'ailleurs candidate au patrimoine mondial de l'Humanité (classement UNESCO). Le menhir, l'enceinte romaine, la cathédrale, la centaine de maisons en pans de bois, les demeures Renaissance, les rues pavées bordées de chasse-roues, vous transportent dans l'histoire... Alors que le XIXe et le XXe siècle, coeur du centre-ville et de grands magasins, labellisés patrimoine XXe siècle sont une invitation au shopping et aux moments de détente en terrasse.



43 ans d'Activités dans le bâtiment



Un article de Jean-Pierre GAUTIER

Ancien élève de Funay de 1950 à 1953

Vice-Président de notre Amicale

Né en 1936 à Saint Célerin, village sarthois comptant environ 600 habitants à cette époque. Papa cordonnier et vente de chaussures, mais surtout sabots de bois et brodequins. Nous habitons en plein centre du village dans une modeste maison à étage avec petite cour et jardin.



Maman à la maison s'occupant de la vente bien modeste de sabots et chaussures, en nous élevant ma sœur aînée et moi, et avec en nourrice une petite fille de mon âge, dont les parents de Bonnétable travaillaient à l'extérieur tous les deux.

Dans ma petite enfance, mon père étant tombé malade, son état nécessitant une piqûre journalière, le médecin de Bonnétable (docteur exceptionnel et dévoué), avait montré à ma mère à faire ces piqûres. En cas de besoin dans le village, ce médecin désignait ma mère, pour faire les piqûres aux malades. Bien souvent, elle était obligée d'aller dans les fermes, tout ceci à vélo, avec un revenu bien modeste.

A cette époque le village avait deux écoles, une école de garçons et une de filles. Les instituteurs étaient logés par la commune, mais prenaient leur repas de midi chez nous. Ma mère leur préparait leur repas. C'étaient de jeunes instituteurs, et ils mettaient un peu de gâté dans la maison.

Mon père était le dernier d'une famille de cinq garçons, il était le seul cordonnier, trois autres étaient charrons comme grand-père, et un menuisier. Ainsi dans ma jeunesse, j'ai eu l'occasion de découvrir le travail du bois.

Les souvenirs de ma petite enfance remontent à partir de mes 6 ans, quand j'ai commencé à aller à l'école.

A cette époque, c'était la deuxième guerre mondiale, la vie était difficile, les revenus bien maigres, heureusement mon père avait deux jardins, et élevait poules et lapins pour nourrir la famille. En campagne, il y avait des possibilités, quand maman allait faire des piqûres dans les fermes, les cultivateurs la payaient avec des produits de leur production.

Après la guerre, ayant atteint l'âge de 10-12 ans, le jeudi, jour de congé scolaire, les gamins du bourg traînaient dans les bois, et dans les champs, c'était la vie au grand air. La scolarité ne m'a posé aucun

problème, j'apprenais facilement, avec un instituteur rigoureux de la vieille époque. Tous les jours, nous avions la leçon de morale, écrite au tableau, et nous devions la transcrire sur nos cahiers respectifs. Il a terminé son activité au moment où j'ai passé mon certificat d'études primaires. Il aurait voulu que je poursuive mes études, les revenus familiaux étant insuffisants, ce ne fut pas possible.

Un de mes copains, âgé d'un an de plus que moi, avait déjà fait un an d'apprentissage à Funay, en tant que charpentier. C'est lui qui m'a indiqué la possibilité de faire aussi un apprentissage.

Ce copain s'appelait LANGLAIS Bernard, il devint charpentier et fit ensuite le compagnonnage avant de s'établir à Bonnétable comme artisan. Depuis il est malheureusement décédé, ce sont ses deux maquettes de compagnonnage que nous exposons tous les ans au lycée Funay-Hélène Boucher, lors de la porte ouverte, ceci grâce à la bienveillance de sa femme Nicole, que nous tenons à remercier.

Dans son enfance, mon père avait connu Monsieur GRAFFIN Raymond, directeur du centre d'apprentissage de Funay, il lui a téléphoné, et obtenu tous les renseignements nécessaires à mon inscription pour la rentrée scolaire.

A cette époque, j'ai passé un examen d'entrée, plus l'orientation professionnelle, dans un centre spécialisé dirigé par Monsieur HENRY. Ayant été reçu, j'entrais comme interne au centre public d'apprentissage de Funay, en Octobre 1950.

L'adaptation la plus difficile fut la vie en internat. J'ai eu la chance d'intégrer un bâtiment en dur, « Flandre », de construction assez récente, mais aussi très légère. Ce dortoir en 2 parties, accueillait en tout 40 gamins, et avait pour responsable un maître au pair (un maçon d'origine bretonne, Germain Coupa) et deux troisième année encore élèves : RIVIERE menuisier, HATET peintre, lequel devint plus tard professeur de peinture au lycée Funay.



La discipline imposée par le surveillant général était dure et rigoureuse. Il s'appelait KERVADEC (dit le grand Ben), un ancien militaire de la marine.

La plus grande appréhension se situait le samedi après-midi :

Après une douche collective par chambrée, nettoyage du dortoir et ratissage des abords, il fallait savoir à quelle heure le « grand Ben » allait passer l'inspection pour nous libérer ; c'était souvent assez tard. Après cette inspection, il nous fallait courir jusqu'à Pontlieue, avec la valise, pour prendre le trolley en direction du centre-ville jusqu'à l'autogare, et prendre le car de 16 h 30 pour rentrer chez nos parents. J'arrivai souvent trop tard, et je devais patienter jusqu'à 19 h pour prendre le dernier car.

Mon adaptation en enseignement général fut réussie, par contre, beaucoup moins en atelier au premier trimestre.

Pendant cette période, nous passions un temps dans tous les ateliers pour voir si nos désirs de métier étaient en concordance avec nos capacités. Pour moi, les notes qui m'ont été attribuées étaient celles de peinture, je ne devais pas être doué pour ce métier, car les notes d'atelier étaient catastrophiques.

Au deuxième trimestre, j'entrais en menuiserie suivant mon désir, et là, la réussite était au rendez-vous

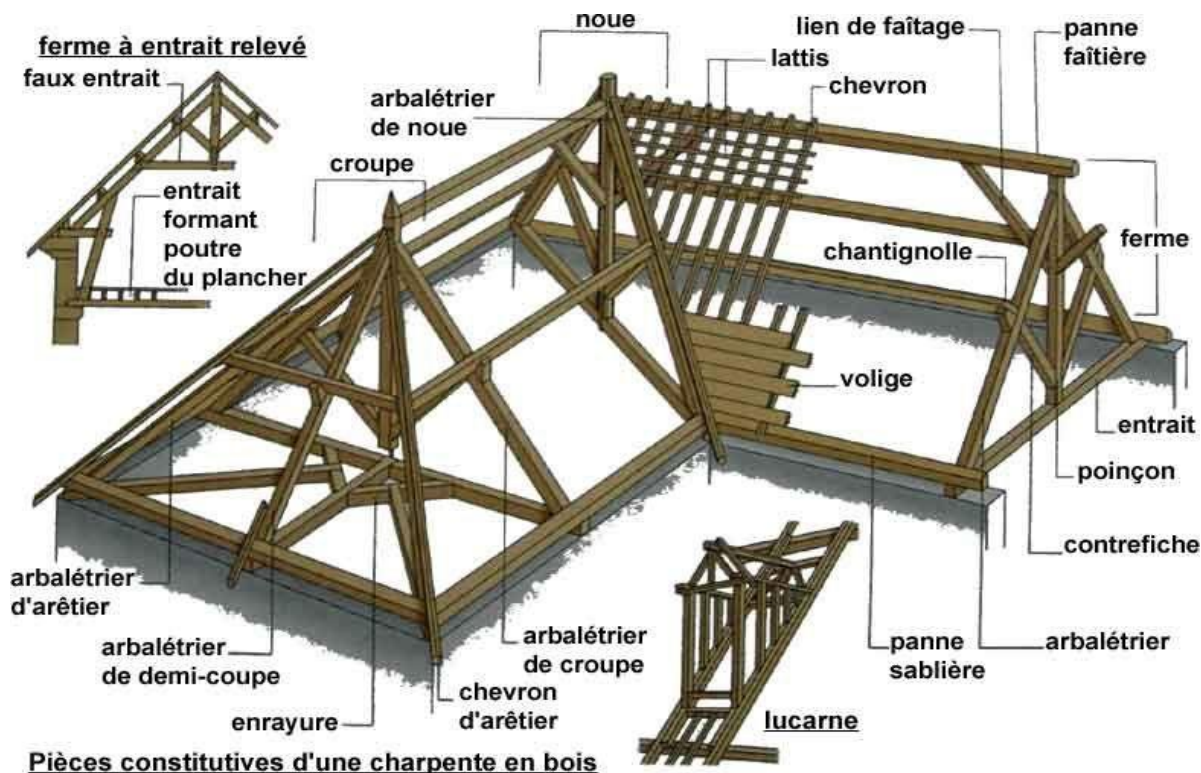
J'ai donc fait mes trois ans d'apprentissage à Funay, passé et obtenu mon CAP menuisier en juin 1953.

A cette époque, par l'action du directeur Monsieur GRAFFIN, qui était en relation étroite avec les entreprises du bâtiment, de nombreux entrepreneurs venaient souvent dans l'établissement, et faisaient partie des jurys de CAP. C'est ainsi que vers la fin juin, Monsieur GUILMIN, entrepreneur de maçonnerie et menuiserie rue de la Bertinière au MANS, embauchait en même temps que moi 2 maçons et un autre menuisier. Le 30 Juin 1953 j'entrais donc dans la vie active à l'entreprise GUILMIN.

Cette entreprise d'environ 50 employés : 40 maçons, 10 menuisiers était dirigée par Monsieur ROSSIGNOL Georges, gendre de Monsieur GUILMIN, qui à cette époque, faisait valoir ses droits à la retraite. Monsieur ROSSIGNOL avait le niveau d'ingénieur. Il était un employeur rigoureux et autoritaire, mais qui aimait travailler avec les jeunes, et les faire progresser dans leur profession, dans la mesure où ceux-ci savaient suivre ses instructions. Nous étions une dizaine dans un atelier assez petit, et situé à 100 mètres des bureaux. A cette époque, pas de ventilation mécanique ni d'aspiration de copeaux, nous travaillions dans la poussière.

Les menuiseries industrielles n'avaient pas encore fait leur apparition ; nous devions faire des séries de fenêtres, des huisseries, portes extérieures et intérieures pour divers chantiers en cours. L'activité principale étant la maçonnerie, nous fabriquions aussi des coffrages spéciaux pour béton armé : moules pour ouvertures cintrées, corniches moulurées, lucarnes etc.

Pour des maisons particulières nous faisons aussi les charpentes, les planchers de greniers en solives bois, et les charpentes de toiture ; le tout taillé en atelier, avec exécution suivant plans réalisés par le dessinateur, sous contrôle du patron.



Cet atelier était dirigé par un contremaître, qui n'appréciait pas les jeunes, bien que nous fussions en majorité. Heureusement, il avait pour adjoint un vrai professionnel, plus jeune, et qui savait bien nous conseiller.

Dans cette entreprise j'ai aussi retrouvé deux anciens élèves de Funay qui avaient un an de plus que moi et qui connaissaient parfaitement les méthodes de travail de cet atelier.

Parallèlement à mon travail, j'étais maître au pair à Funay, avec la responsabilité du dortoir Flandre. De ce fait, j'étais sur place pour participer aux cours du soir donnés par d'anciens professeurs : CHOPLIN en dessin et technologie, et ANDRIEUX pour les maths.

En 1954, la direction de l'entreprise comprenait Monsieur ROSSIGNOL directeur, Madame ROSSIGNOL, fille de Monsieur GUILMIN pour le secrétariat et la comptabilité, un métreur Monsieur BOURGOIN et un jeune dessinateur Gilbert OUVRARD, qui faisait aussi le pointage des heures du personnel, et les relevés des cotes sur les chantiers pour réaliser les plans d'exécution.

Gilbert OUVRARD devant partir au service militaire 1 an 1/2 plus tard, Monsieur ROSSIGNOL cherchait un jeune à mettre en formation, pour le remplacer au moment de son départ. Il s'est adressé à Monsieur GRAFFIN, directeur de Funay qui lui a dit, vous avez un jeune menuisier qui suit des cours du soir, et qui travaille chez vous, je pense que vous pouvez le mettre à l'essai.

Fin juin, Monsieur ROSSIGNOL est venu à l'atelier, en me demandant de passer le soir au bureau à la fin de la journée, sans autres précisions.

La surprise fut grande quand il me proposa de faire une formation au bureau de l'entreprise. Il me faisait cette proposition, suite aux renseignements pris auprès des professeurs de Funay.

Il m'énumère tout ce que je devais apprendre : pointage des heures du personnel, faire et distribuer les payes, faire les plans d'exécution menuiserie, maçonnerie, béton armé, des planchers, des escaliers et maisons particulières, faire des devis de menuiserie et maçonnerie, et rédiger des notes descriptives.

A peine 18 ans, pas encore sûr de mes capacités, je lui pose la question: si je n'arrive pas à vous donner satisfaction ? Sa réponse me rassura, « si tu n'y arrives pas, tu retrouveras ton emploi à l'atelier de menuiserie ». Évidemment, j'acceptais sa proposition.

Le lendemain matin à l'embauche, le contremaître me demanda ce que me voulait le patron, je lui racontais notre entretien. Il poussa une gueulante en disant que les jeunes ne connaissaient rien, et que nous avions l'ambition de dominer les plus anciens. Je fis profil bas, et continuait mon travail sans aucune réflexion. Plus tard, en fin de journée, resté seul à l'atelier avec l'adjoint au contremaître, celui-ci eu une toute autre position, et me conseilla d'y aller, c'était une chance de pouvoir progresser dans le bâtiment.

Début juillet 1954, j'entrais donc au bureau de l'entreprise GUILMIN, j'avais à peine 18 ans. Mon premier travail fut un plan d'escalier bois, pour un client dont la maçonnerie était réalisée par une autre entreprise. A l'intérieur du hall d'accueil, des portes étaient mal implantées, j'ai dû faire un relevé des cotes sur place, pour adapter l'escalier en conséquence. N'ayant pas de permis de conduire, mes déplacements sur les chantiers se faisaient à bicyclette. A cette époque, les ouvriers étaient payés toutes les deux semaines : à la



quatorzaine.

Je devais récupérer sur les chantiers les feuilles de pointage des heures exécutées, ensuite Madame ROSSIGNOL m'a appris à faire les payes, ce qui fut assez vite assimilé. Le dessinateur ayant son permis de conduire, la distribution des payes se faisait avec la vieille C4 camionnette. Quand nous avions du retard, nous nous partageons la distribution et j'en portais une partie à vélo.



A cette époque, les chantiers les plus importants de



l'entreprise se situaient dans le vieux Mans, pour la construction de deux immeubles Grande Rue, et un rue des Chapelains. Ces bâtiments étaient placés sous la conduite de l'architecte de la ville du Mans, mais supervisé par l'architecte des bâtiments de France venant de Paris (Monsieur LAPRADE)

Les plans architectes étaient des plans de principe, et il fallait adapter les cotes en fonction de certains murs existants qui étaient conservés.

Mon patron m'a donc chargé de relever sur place les cotes réelles à transcrire sur plans, et à les diffuser en avance au bureau d'étude, pour la réalisation des plans béton armé, pour planchers et armatures diverses.

Par endroit, il était quelquefois nécessaire de modifier les plans d'architecte en fonction des cotes relevées sur place, ce qui ne pouvait se faire qu'avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Ces travaux étaient contractuels en fonction des plans donnés pour l'adjudication.

En cours d'exécution, si des modifications devaient être apportées, il y avait lieu de réaliser des travaux supplémentaires. Je devais faire rapidement le relevé de ces travaux, et les transcrire à main levée sur un cahier manifold, pour les faire accepter et signer par un jeune surveillant de travaux de la ville du MANS, Monsieur GAVORY, qui devint quelques années plus tard, responsable des travaux de la ville du MANS.

En plus de ces chantiers, l'entreprise GUILMIN avait une clientèle de particuliers qui était fournie, vu la renommée de l'entreprise.



Le suivi des travaux de maçonnerie neufs ou de restauration..., rien de tel pour apprendre le métier.

Dans la vie du bâtiment, sur les chantiers en fonction des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux, nous sommes en formation permanente, et devons sans cesse apprendre et nous adapter.

Mon apprentissage principal au bureau de l'entreprise se déroule de juillet 1954 à décembre 1956, étant donné que le 1^{er} Janvier 1957 je partais à l'armée.

En principe, Monsieur ROSSIGNOL me fit entrer au bureau pour remplacer Gilbert OUVRARD qui devait partir à l'armée. Celui-ci suivait des cours par correspondance, son cursus n'étant pas terminé, il réussit à avoir un sursis et parti donc après moi.

Pendant notre absence, l'entreprise embaucha de façon provisoire un jeune qui, tant bien que mal, mais avec beaucoup de bonne volonté, réussit à combler une partie de mon travail.

A compter du 1er janvier 1957, j'effectue mon service militaire dans le génie, à BIZERTE en TUNISIE. Incorporation à la caserne Chanzy au MANS, pour une nuit sans chauffage, par un froid de canard. Le lendemain, dans le train stationné sur une voie de garage derrière la gare, embarquement avec nos valises et attente pendant des heures avant un départ direction MARSEILLE. Après deux jours dans un camp, nous embarquons sur un vieux rafiot, direction la TUNISIE, vingt-quatre heures de traversée dans des conditions lamentables, entassés sur des transats, dans la cale du navire à fond plat (sans doute bateau de débarquement) par une mer agitée. Je ne parle pas des gars malades par le mal de mer, ni des odeurs pestilentielles. Débarquement à TUNIS, puis transport en camion jusqu'au centre d'instruction du 34^{ème} bataillon du génie à MENZEL DJEMIL. Cette ville est située à une soixantaine de Km au Nord de TUNIS, dans l'agglomération de BIZERTE, sur la rive Nord



du lac de Bizerte.

N'ayant pas du tout l'âme militaire j'obtins quand même le grade de sergent dans le but d'avoir une vie plus confortable..., chambre presque particulière et repas au mess.

J'ai eu deux chances pendant mon service :

- A) rencontre avec un militaire de LOMBRON, que je connaissais un peu, et qui avait 9 mois de service à mon arrivée. Il était caporal instructeur, et m'a donné les conseils nécessaires pour réussir au mieux mon incorporation. Depuis nous sommes restés amis.

B) Toujours avoir dans ma section, des soldats incorporés en même temps que moi, avec qui je m'entendais bien.



Les tunisiens avaient leur indépendance depuis le printemps 1956, mais nous étions encore présents dans ce pays, pour boucler sur plusieurs années la présence française... C'est ainsi que je fus muté six mois à GABES pour démonter tout ce qui était récupérable, pour l'expédier en FRANCE. Je fus donc dans les derniers à quitter le sud tunisien.

Je n'ai pas trop souffert de ce service militaire, mais j'ai quand même donné 26 mois de ma Jeunesse à la FRANCE. Pensons à ceux, qui, à la même époque, ont souffert et pour certains, laissé leur vie en ALGÉRIE ~~pour dix ans.~~

De retour en FRANCE début mars 1959, je retrouvais mon emploi au bureau de l'entreprise GUILMIN, qui en 1970, après le décès de M.GUILMIN, devint l'entreprise « ROSSIGNOL GUILMIN ».

A mon retour les premiers chantiers que j'ai eu à suivre en contrôle et en suivi administratif, étaient la construction de deux immeubles rue Montaigne au Maillet, pour les H.L.M., la terminaison du théâtre municipal restauré en 1958 et début 1959, et également la résidence Robert Garnier, située à l'angle de la rue Robert Garnier et Pierre Belon. Ce chantier était particulier, en plus de notre lot maçonnerie, nous étions pilote de la construction au point de vue planning, et devions rédiger tous les comptes rendus des rendez-vous de chantier, en accord avec l'architecte.



La tension était grande entre mon patron, Monsieur ROSSINOL, et l'architecte Mr LEROUX HUGON. De ce fait, mon patron me chargea de gérer le planning, assister à tous les rendez-vous de chantier, et rédiger tous les comptes rendus. Une bonne remise en route pour un retour à la vie professionnelle, dans une ambiance tendue !



Par ailleurs, l'entreprise avait l'exclusivité des travaux de maçonnerie et menuiserie aux Nouvelles Galeries. Les travaux importants de maçonnerie étaient dirigés par Monsieur SCHULTZ, architecte, un homme au caractère bien trempé, mais fort sympathique, avec qui je m'entendais bien. Tous les projets d'aménagements, des divers présentoirs de marchandises, réalisés en menuiserie étaient exécutés par moi, en relation directe avec le patron de l'établissement, travail fort intéressant.

En septembre 1959 je me mariais avec Monique, que j'avais connue avant mon service militaire et qui a eu la patience d'attendre mon retour. Nous habitions dans un appartement mansardé au 2^e étage d'une maison bourgeoise au 13, rue de Flore. De notre union, naquit notre Fils Thierry, aujourd'hui géomètre dans la région Nantaise. Thierry nous fit la joie de nous donner deux petits-enfants. Et maintenant, la famille s'est enrichie de quatre arrières petits-enfants.

En 1970 nous avons entrepris la construction de notre maison. L'entreprise GUILMIN réalisa le gros œuvre, je me réservais de nombreux travaux pouvant les réaliser moi-même.

Les relations à l'intérieur de cette entreprise étaient très amicales, ainsi, M. Guilmin, fondateur de la société, grand amateur de courses de chevaux, alors qu'il était en réunion avec ses amis dans un petit bistrot de l'Avenue Jean-Jaurès, me téléphonait souvent, sachant que j'étais au Bureau jusqu'à des heures tardives, pour que je vienne le chercher, en toute discrétion. Lorsque je les ai connus, lui et son épouse formaient un couple remarquable, entièrement voué à leur entreprise et aux petits soins pour leur personnel. La gentillesse de Mme Guilmin n'avait d'égale que l'attention de M. Guilmin pour le bien être de ses « gars » comme il disait.

L'entreprise ROSSIGNOL GUILMIN a fonctionné jusqu'en 1980, nous savions que Monsieur ROSSIGNOL, à 66 ans, voulait prendre sa retraite. Son fils travaillait à l'entreprise, mais ayant d'autres activités, ne voulait pas prendre la succession.

Au retour des congés 1980, Monsieur ROSSIGNOL me demanda d'organiser mon emploi du temps pour aller à l'entreprise FOURNIGAULT, préparer une implantation de machines pour créer un atelier de menuiserie, de ce fait, nous avons compris qu'elle était notre destination future, bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel. C'est courant octobre, que nous avons appris précisément notre départ chez FOURNIGAULT pour le 1^{er} novembre.

Monsieur ROSSIGNOL ayant volontairement baissé l'activité de l'entreprise, nous n'étions plus qu'une trentaine. La transition fut brutale. Nous nous retrouvions au sein d'une entreprise de 300 personnes, avec un management complètement différent, où la mentalité était davantage axée sur le chacun pour soi.

Bien sûr, j'avais en charge la menuiserie, mais pour l'exécution des plans personne ne m'aidait, j'étais obligé de les faire après mes visites et rendez-vous de chantier de maçonnerie et menuiserie.

Je travaillais énormément, 12 h par jour, en étant toujours en guerre verbale avec le patron et les autres conducteurs de travaux pour avoir du personnel, et du matériel adéquat en fonction de mes chantiers.

Pendant les congés de Noël 1982, je trouvais un emploi chez KAUFMANN et ROUY. A la reprise le 2 janvier 1983 c'est le fils Jean Luc FOURNIGAULT qui me reçut après la réception de ma lettre de démission.

L'entreprise m'ayant repris avec l'ancienneté ROSSIGNOL et GUILMIN, Jean Luc FOURNIGAULT exigea que je fasse mes trois mois de préavis réglementaires. J'acceptais cette décision en faisant mon travail comme avant jusqu'à la fin mars. La séparation se fit sans accroc, et mes trois mois de préavis réalisés de façon moins stressante et sans reproches.

Au cours de mes 2 années 1/2 de travail dans cette entreprise FOURNIGAULT celle-ci avait embauché un autre conducteur de travaux nommé DETRAIT Michel, qui venait de chez MAGGI. Je le connaissais, il avait fini avant moi son apprentissage de menuisier à Funay, nous avons la même formation. C'est lui qui pris en charge la menuiserie après mon départ, tout en faisant le suivi de certains chantiers de maçonnerie tout comme moi.

Le 1 Avril 1983 j'entrais à l'entreprise KAUFMANN ROUY, après une journée passée en compagnie de Monsieur Joseph MULATTI qui prenait sa retraite et que je remplaçais. J'ai dû m'adapter assez rapidement, mais difficile de connaître dans une journée, le personnel, tous les chantiers en cours, et la façon dont fonctionnait l'entreprise.

C'était une entreprise d'une trentaine d'employés, répartis en petits groupes, sur divers chantiers de moyenne importance.

Elle possédait une clientèle particulière assez fournie, et réalisait beaucoup de bâtiments industriels. Elle avait aussi une clientèle importante d'administrations et d'usines : cartoucherie, Renault tracteur, les orphelins d'Auteuil et quelques bâtiments de LE MANS métropole.

Le manque d'investissement de matériel adapté pour les chantiers importants a mis l'entreprise en difficulté, tous les travaux étant axés sur la capacité de la main d'œuvre. Elle a quand même réussi à réaliser des chantiers importants : théâtre Scaron, salle Henri Barbin, école Dulac, immeuble rue de Balyver, hôtel à Juvigny sur orge, poste de la Milesse, Poste d'Ecommoy.

Mais cela se termina par un dépôt de bilan en octobre 1990. Le personnel et le matériel ont été repris par l'entreprise FOURNIGAULT dirigée à cette époque par le fils Jean Luc FOURNIGAULT.



Celui-ci vint me voir à l'entreprise KAUFMANN, me demandant si je voulais retourner travailler avec lui. Bien sûr à 54 ans j'acceptais sa proposition et le 2 novembre 1990 je retournais dans un lieu que je connaissais déjà.

Le changement de direction a totalement modifié l'ambiance au sein de l'entreprise, et entre les conducteurs de travaux. Tout était axé sur le résultat favorable à l'entreprise, et non plus sur le résultat obtenu par chaque individu, ce qui rendait une ambiance plus conviviale entre chaque membre du personnel, en particulier pour la répartition du personnel et du matériel, en fonction de chaque ouvrage à réaliser.

Le patron m'attribua la clientèle particulière, et après une période de sécheresse et de catastrophes naturelles, les travaux de reprises et de consolidation de bâtiment ou de maison, en relation avec des experts.

Je devais faire les devis et conduire les travaux à réaliser, certains experts me confiant le suivi des travaux tous corps d'état.

Dans ce genre de travaux, le plus difficile était les reprises en sous œuvre de fondations, pas assez profondes sur des terrains argileux.

Le patron ayant acheté le matériel nécessaire, j'ai lancé à l'entreprise, avec du personnel approprié, le sciage de murs et planchers en béton armé, avec réalisation de devis, et suivi d'exécution. Il en fut de même pour l'injection de béton sous les dallages affaissés.

J'ai également suivi quelques chantiers de bâtiments plus importants. En cas de maladies de collègues, j'assurais leur remplacement pendant leur absence.

A 60 ans, en accord avec mon patron, je prenais ma retraite après 43 ans d'activité au service du bâtiment.

43 ans dans le bâtiment avec des horaires conséquents, souvent 60 heures par semaine, ça marque la vie d'un homme, avec beaucoup de satisfactions, de voir dans divers quartiers de la ville et des environs, certaines de mes réalisations marquantes qui font en quelque sorte partie du patrimoine local.

Difficile de tout énumérer mais les réalisations les plus marquantes sont : 2 bâtiments HLM rue Montaigne, Résidence Robert Garnier, 3 bâtiments dans le vieux Mans, garage avec jardin au-dessus à la mairie, rénovation de l'escalier de la mairie, théâtre Scarron, internat de l'Hôpital, salle Henri Barbin, laboratoire municipal (devenu annexe du conservatoire) ANPE rue Notre dame (en cours de démolition), Groupe scolaire de Saint Corneille, groupe scolaire Sacré Cœur (maternelle, primaire, collège) Poste de la Milesse, Poste d'Ecommoy, et de nombreuses maisons individuelles, toutes sortes de réparations et d'agrandissements.

Au cours de ma carrière, dans les différentes entreprises où j'ai travaillé, lorsqu'une embauche était nécessaire, je prenais contact avec les professeurs de Funay, car j'ai toujours privilégié les jeunes sortants de cet établissement, aussi bien en maçonnerie, béton armé ou menuiserie.

Dès ma sortie de Funay j'ai toujours cotisé à l'association des anciens élèves jusqu'à maintenant. Je fais partie du bureau depuis 1960, après mon retour de l'armée j'ai été secrétaire pendant 6 ans, président pendant 11 ans, vice-président jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, il serait nécessaire qu'une personne plus jeune accepte de prendre ma place. Notre amicale englobant maintenant Hélène Boucher, ce serait bien d'avoir un président de Funay, ce qui est le cas actuellement, et un vice-président ou vice-présidente d'Hélène Boucher.

J'ai toujours été très attaché à cet établissement, ma réussite professionnelle je la dois en partie à mon travail, mais aussi beaucoup à l'enseignement professionnel et général acquis auprès de professeurs compétents et dévoués de ce centre d'apprentissage, devenu au cours des années, lycée professionnel.

Jean Pierre GAUTIER



Offrez-vous le confort de la vision !

OPTIQUE MOREL
6 pl Roosevelt - 72000 LE MANS
02.43.24.36.92
Optique.morel@wanadoo.fr

essilor

VARILUX | **Eyezen**

L'adresse incontournable au Mans pour les lunettes de créateurs.



CPM
Comptoir des Plombiers du Maine
Les professionnels sont là

BLEU ROUGE

DISTRIBUTEUR

- Chauffage ■ Plomberie
- Energies renouvelables
- Solutions d'accessibilité sanitaire pour personnes à mobilité réduite

Tél.: 02.43.23.13.73
Fax: 02.43.23.73.99
cpmlemans@wanadoo.fr

16, rue de Portland
72 100 Le Mans
www.bleurouge.fr

L'Amicale récompense les Médailleurs des Meilleurs Apprentis

Allocution de Jean-Pierre GAUTIER

Les membres du bureau de l'Amicale des Anciens du lycée professionnel Funay H. Boucher sont aujourd'hui heureux de récompenser trois élèves méritants de cet établissement.

Ce sont :

- En coiffure, LEGUY Julie Médaille d'or des meilleurs apprentis. Catégorie nationale 2020
- En menuiserie, DULIN Maxime Médaille d'argent des meilleurs apprentis. Catégorie régionale
- En miroiterie, BRAHAU Théo Médaille de bronze des olympiades des métiers. Echelon national.

Ces résultats sont le fruit de votre travail, de votre courage et de vos qualités professionnelles.

Ces succès mettent en valeur la qualité des enseignements prodigués au sein de ce lycée professionnel. Nous devons y associer toute une équipe : Le proviseur, les directeurs adjoints, les directeurs délégués à l'apprentissage, les professeurs qu'ils soient professionnels ou d'enseignement général, et tout le personnel. Car c'est un tout qui construit la renommée d'un lycée.

Notre but est de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent, mais aussi, de promouvoir les bons résultats de notre Lycée Funay H. Boucher, Lycée qui nous est cher. Nous n'oublions pas que nos premiers gestes professionnels, nous les avons appris ici, il y a déjà fort longtemps, et qu'ils nous ont permis de faire carrière dans chacune de nos professions, même si quelque fois nous avons dévié un peu de nos activités de base, les enseignements que nous avons reçus ici nous ont permis de nous adapter facilement.

Aujourd'hui, quand on parle de formation, c'est l'alternance qui est obligatoire pour tous les diplômés à préparer. Les



lycées professionnels ont cependant beaucoup de mal à trouver des stages en entreprise pour tous leurs élèves. Les lois se rapportant à ces stages sont souvent contraignantes, et dissuadent les entreprises de faire cet investissement pourtant nécessaire et profitable à tous.

Nous regrettons aussi les orientations actuelles qui ont tendance à diriger vers les lycées professionnels « les décrocheurs et les laissés pour compte » de l'enseignement général. Pourtant, avec l'évolution rapide des techniques dans tous les métiers, nous avons bien besoin de gens instruits et avertis.

Merci à vous Monsieur le Proviseur, messieurs les directeurs délégués à l'apprentissage et Mesdames et Messieurs les professeurs de nous accueillir toujours avec bienveillance, nous nous considérons un peu comme faisant partie de cet établissement. Cependant nous tirons le signal d'alarme, notre association est vieillissante nous manquons de sang neuf. Notre amicale existe depuis 1945 et manque de jeunes éléments. Veuillez nous faire de la publicité auprès des jeunes, nous les accueillerons avec joie.

Je terminerai par une petite anecdote datant de février 1968. Dans une réunion, ici dans cet établissement, Monsieur l'inspecteur d'académie de l'époque qui vantait le patrimoine des bâtiments culturels de l'époque ne parlait que des grandes écoles et d'universités, oubliant volontairement les centres d'apprentissage, il reçut une réponse cinglante d'un entrepreneur : Monsieur ROSSIGNOL : « Monsieur l'inspecteur votre patrimoine ancien a été réalisé par des hommes qui en leur temps ont dû faire aussi un apprentissage. Il faut donc considérer que l'apprentissage est aussi une forme de culture ».

Merci à vous tous d'avoir écouté la parole des anciens et bravo à nos jeunes apprentis récompensés.
Vive le lycée professionnel FUNAY H. BOUCHER.

J.P. GAUTIER

Conduire un Mazda MX-5,
c'est découvrir l'esprit Jimba Itai,
faire corps avec sa voiture.
L'expérience de conduite
est au cœur de nos créations.
Tout ce que vous percevez au volant
vous connecte à la voiture,
pour profiter pleinement
du plaisir de la route.

DRIVE TOGETHER

人馬一体

MAZDA MX-5

*Voir corps avec la voiture.

Gamme Mazda MX-5 Soft Top : consommations mixtes (l/100 km) de 6,3 à 6,9 - Émissions de CO₂ (g/km) de 143 à 156.
Consommation mixte et émissions homologuées en WTPP converties en NEDC (règlement 2017/1153).

Mazda Automobile France, 34 rue de la Cass de Fer - 78300 Saint Germain-en-Laye, SAS au capital de 304 978 € - RCS Nanterre 434 455 960.

MAZDA Le Mans - SA SOUPIZET
153, Bld Pierre LEFAUCHEUX - 72230 ARNAGE - Tél. 02 43 21 68 50
Tous nos véhicules d'occasion sur www.soupizet.fr

Les lycéens participent à la naissance du Géant

C'est le **Lycée Professionnel Funay-Hélène Boucher** qui s'est lancé dans l'aventure de ce projet tout à la fois pédagogique, culturel, social et solidaire ! Il n'est pas seul à relever ce défi, s'est joint à lui le **Lycée Le Mans Sud**. Il pourra compter aussi sur l'aide des adhérents des Ch'tis en-Maine et de ses partenaires habituels, ainsi que sur la Ville du Mans et son service Développement et Actions Culturels (DEVAC). Est sollicitée également la Cité du Cirque.

Ce futur géant sarthois fut le roi du **carnaval** que le Lycée Funay organisa en mai 2022 pour fêter son géant au bénéfice de ses élèves. Il trouvera sa place tout naturellement à la parade que la Ville organise en juin tous les deux ans dans le cadre du Festival Le Mans fait son Cirque. Il sera bien sûr attendu lors des manifestations organisées par les Ch'tis en Maine, en partenariat avec plusieurs associations du quartier des Sablons, et par les partenaires des Lycées. Enfin, grâce au mariage des deux géants (Tiotte Léa, géante représentante de la région Nord et du géant sarthois), qui interviendra l'année scolaire suivante, le couple pourra alors participer, s'ils y sont invités, aux grands événements organisés au Mans, voire au-delà. Une fierté pour les lycées et leurs élèves, une fierté pour la Ville qui s'enrichira ainsi de représentants on ne peut plus visibles vu leur taille, symboliques de l'esprit solidaire, ouvert aux différentes cultures portées par une population aux origines très diverses qui règne dans la ville.

La période nous semble propice à lancer un tel projet, car après deux ans de contraintes sanitaires, de suppression des activités de loisir, et de manque de contacts, il apporte une perspective positive, une dynamique, une convivialité retrouvée, et une bouffée de chaleur à ceux qui s'y attellent, renouant ainsi avec les projets collectifs et solidaires qui nous rassemblent habituellement et nous ont tant manqués depuis le début de la pandémie.

Pourquoi créer un géant au Lycée Funay-Hélène Boucher avec l'aide du Lycée Sud

Si l'association Ch'tis en Maine réalisera ainsi son rêve de créer un géant au Mans pour marier sa géante Tiotte Léa, et par là-même sera fidèle à ses statuts en perpétuant la tradition des Hauts de France, le géant permet à chacun des lycées de réaliser **un projet pluridisciplinaire d'établissement** avec pour objectifs une co-intervention, la réalisation d'un chef d'œuvre et un impact certain sur la vie des lycées, leur cohésion et leur climat scolaire. Un projet pédagogique complet donc, touchant de nombreuses matières enseignées dans ces deux lycées. Ainsi, les équipes pédagogiques ont-elles déjà engagé sur ce projet différentes classes préparant des diplômes de différents corps de métiers et incluant des élèves en situation de handicap, des élèves en situation de décrochage et des élèves de la nouvelle spécialité "Arts du cirque" du Lycée Sud. Par ailleurs, ils sont également en partenariat avec les résidents et usagers des foyers de vie et logement Saint Pavace, encadrés par des élèves de DE AES (Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social). C'est donc **plus d'une centaine d'élèves** de ces deux lycées,

associés à des structures associatives et sociales locales, qui se mobilisent sur ce projet sous la houlette d'une **vingtaine de professeurs**.

Le géant des Lycée Funay-Hélène Boucher et Lycée Sud, un citoyen modèle

Selon la tradition des géants, ce géant symbolisera les Lycées et tous ceux qui les composent. Il participera aux fêtes organisées par le Lycée, et citoyen du Mans, il participera à la Parade de Le Mans fait son Cirque et à d'autres fêtes et manifestations dans la ville.

A l'image de nombreux géants, et de nombreux Manceaux, il se mariera, avec la géante Tiotte Léa, et qui sait, peut-être fonderont-ils une famille ?

Création d'un carnaval aux Lycée Funay-Hélène Boucher et Lycée Sud

Le lycée Funay-Hélène Boucher compte créer un **carnaval** au sein de l'établissement, répondant au souhait des élèves d'avoir un temps de fête en fin d'année. Le Lycée Sud y contribuera avec les élèves de la spécialité "Arts du cirque". Bien sûr, le géant sera le premier à y participer, et le premier carnaval verra le jour lors de la première sortie du géant et de son baptême ! Quand il sera marié, Tiotte Léa l'accompagnera à ce carnaval.

Comment construire un géant ?

Mesurer deux mètres pour les géants enfants à plus de quatorze mètres de haut pour le géant de Nieuwport (vingt-quatre porteurs).

L'apparence du géant est importante mais aussi les techniques employées pour favoriser le portage. Suivant les ressources humaines et matérielles, le géant est porté ou se déplace sur roulettes. Il tient du géant, pour son entretien et sa conservation. Aussi fait-on souvent appel à des artisans géantiers, professionnels qui ont expérience et savoir-faire. Mais le géant est aussi parfois réalisé avec les moyens du bord, de façon bénévole.



Le "panier" ou "jupe"

La partie basse, en osier et rotin, sera réalisée par un groupe des **métiers du bois**, élèves en situation de Handicap, encadrés par Jean- Jacques De Smet, artisan vannier d'Indre-et-Loire, contacté par des élèves Ch'tis en Maine avec l'accord du Service culturel du Mans

(~ 24 élèves impliqués).

Un plus pour les élèves : découvrir le métier de vannier.

Le buste, les bras, et la tête

Ces parties du corps du géant seront réalisées majoritairement selon la technique d'une imprimante 3 D, par un groupe d'élèves de **plasturgie** du Lycée Sud.

(~ 24 élèves impliqués)

Un plus pour le projet : allier la technique traditionnelle de la vannerie à la technique moderne de l'impression 3 D !



Les finitions

Il s'agit principalement de la peinture de ces différents éléments, peinture qui sera réalisée par la section **peinture sur carrosserie** du Lycée Sud .



Le costume

Cette fois ce seront des élèves des sections **Accompagnement Soins et Service à la Personne et/ou Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif et ULIS Pro** qui seront sollicités pour réaliser le costume du géant sous la houlette d'Agnès Vitour en charge des costumes de la parade de Le Mans fait son Cirque



(~ 24 élèves impliqués, dont des élèves en situation de handicap ou de décrochage scolaire)

Autour de la création du géant

D'autres matières profiteront de ce projet pour aborder d'autres sujets en lien avec la culture des géants et les pays où ils sont particulièrement nombreux.

Exemple, au Lycée Funay-Hélène Boucher

- en **Histoire-géographie** on fera un focus sur **les pays européens** où il y a une culture forte des géants (Belgique, Espagne), on abordera la **mondialisation de la culture** et le phénomène des géants tel "L'attaque des titans" en manga et dessin animé, ainsi que **les carnivals**. Si les géants d'Angers, Henri II Plantagenêt et Aliénor d'Aquitaine peuvent participer au baptême du géant, ce sera l'occasion également pour les élèves de se pencher sur le passé historique de leur ville ;
- les **Langues étrangères** (Espagnol) étudieront la culture des géants et du carnaval **en Espagne**, et l'**histoire de la Reine Bérengère** qui fait actuellement l'objet de création d'une géante à son effigie en Espagne ;
- à l'**Hôtellerie-Restauration**, on découvrira la **culture culinaire** du Nord de la France et on inventera un menu du géant.

Si la tradition des géants est très ancrée dans la région des Hauts de France, et si les gens du Nord sont si attachés à cette tradition, c'est parce que les géants les représentent, et cela les amène à les considérer presque comme des êtres vivants, qui comme eux naissent, se marient, ont des enfants, et parfois disparaissent, mais surtout qui partagent avec eux leur amour de la fête.

C'est dans cet esprit que le projet de création d'un géant en Sarthe a vu le jour, et un géant, cela n'est pas commun ici au Mans ! Lancée par l'association Ch'tis en Maine, portée par les Lycées Funay - Hélène Boucher et le Lycée Sud, la création de ce géant se réalise grâce à une **démarche pédagogique très originale et très riche**, entraînant les élèves et leurs professeurs dans l'**apprentissage** de techniques inconnues pour eux jusqu'alors, ou les obligeant à adapter leurs techniques habituelles, stimulant leur **imagination**, et leur permettant de partir à la **découverte d'une culture** bien différente.

Cette démarche pédagogique donne également une place très importante aux élèves les plus en difficulté, comme les élèves handicapés ou en difficulté scolaire, apportant à ce projet **une solidarité** qui est chère à la Ville du Mans tout comme aux gens du Nord. Dans le même esprit, le projet touche aussi un quartier classé en zone prioritaire d'où sont originaires la plupart des élèves des deux lycées, quartier qui deviendra ainsi le théâtre de **manifestations originales** elles aussi, et **valorisantes** pour les élèves comme pour leurs familles y résidant.

Ce projet est si original, si intrigant pour d'autres acteurs de la ville et du quartier des Sablons - Bords de l'Huisne qu'il suscite un certain **engouement**. Déjà **le collège Costa Gavras** s'y intéresse très spécialement en voulant filmer la réalisation du géant. **Le Centre Social des Sablons** également, tout comme **le Conseil de quartiers**, tous deux y voyant l'opportunité de **valoriser** là encore les fêtes qu'ils souhaitent y perpétuer ou y développer en y attirant un public parfois éloigné de ces rendez-vous.

L'intérêt de ce projet réside aussi dans la **collaboration très positive** entre une association et deux lycées, et ce sur le long terme, puisque le projet de réalisation concrète du géant se poursuivra une année encore en abordant un côté encore plus festif, symbolisé principalement par le futur mariage de ce géant sarthois des lycées et de la géante nordiste de l'association. Une réalisation qui installera ensuite **de façon pérenne** les deux géants comme **des acteurs actifs et bienveillants** des événements manceaux, voire sarthois.

Car les géants aiment la fête, et ils entraîneront avec eux sans nul doute les jeunes des lycées et leurs familles, les Ch'tis du Maine et leurs partenaires dans **les futures manifestations festives du Mans**, à commencer dès cette année par **la Parade de Le Mans fait son Cirque** où des milliers de spectateurs pourront les admirer pour la plus grande **fierté** de ceux qui les accompagneront !

Le baptême est prévu le vendredi 18 novembre 2022 pour le déjeuner. Environ 80 convives comprenant les officiels, les partenaires, les élèves du lycée Sud, l'encadrement pédagogique, les proviseurs, le bureau de l'association Ch'ti en Maine seront accueillis **au restaurant pédagogique** du lycée Funay Hélène Boucher. Après le repas, il y aura un défilé au sein du lycée jusqu'à 15H30 et qui devrait se terminer par un goûter.

Alors, oui, vive un géant au Mans

Samuel MOINE



Directeur des métiers du Bâtiment

De la résidence autonomie Le Trianon au lycée Hélène Boucher, il n'y a qu'un pas.

Le mardi 24 mai 2022, les élèves de 1ère bac pro ASSP ont reçu dans le cadre du chef d'œuvre les bénéficiaires de la résidence autonomie située sur la ville du Mans. Ce projet pédagogique s'intitulant « les desserts de mon enfance » se déroule sur deux ans (1^{ère} et terminale).

C'est ainsi que deux générations se sont rencontrées pour partager non seulement un moment de convivialité mais également un projet riche et fédérateur.

Mais on peut alors se demander quel est l'intérêt de faire côtoyer des jeunes adolescents en formation ASSP et des personnes âgées ?

Les élèves, futurs professionnels dans l'aide soins et services à la personne vont ainsi mettre à profit toutes leurs qualités et compétences acquises durant leur formation au profit d'un public bien spécifique.

A partir d'un travail préparé en amont, les élèves ont pu démontrer durant cette journée toute la richesse de leur formation à savoir :

- Connaître les prérequis des spécificités des personnes âgées pour mener à bien ce projet.
- Préparer un questionnaire portant sur l'histoire des résidents et les desserts préférés de leur enfance.
- Préparer une animation quizz.
- Préparer une collation en confectionnant des desserts.

Fort de cette expérience, les élèves ont pu retenir plusieurs enseignements. En effet, ils ont non seulement pu ainsi prendre conscience des différences de la notion du temps entre chaque génération. Mais ils ont pu se rendre compte également de la richesse d'une transmission de savoir comme le savoir-faire et le savoir-être.

De plus, les personnes âgées ont pu se sentir valorisées en partageant leur expérience, leur vécu. Elles se sont senties également stimulées socialement et de manière cognitive.

Ce moment agréable et riche permettra indéniablement à nos élèves de mettre plusieurs cordes à leur arc dans leur épanouissement professionnel.

M. Simonetti Leonardo Professeur de Biotechnologie.







PROJET

Le schéma corporel... les insectes du jardin... le spectacle

Le schéma corporel...

Dans le cadre d'un projet d'année avec 15 élèves de seconde baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Service à la Personne, nous avons pu poursuivre un partenariat avec l'école maternelle Sonia Delaunay.

Nous avons rencontré à trois reprises des enfants de 3-4 ans de petite et moyenne sections et avons pu leur proposer divers temps en lien avec les objectifs du cycle 1.

En école maternelle l'acquisition de la notion de schéma corporel, c'est-à-dire la compréhension de l'organisation de son propre corps est une étape importante.

Les élèves de Bac professionnel ASSP doivent acquérir des techniques de puériculture à l'aide de bébé de puériculture. Ces derniers ont donc été un support pour la mise en place d'ateliers autour du bain du bébé afin que les enfants de petites sections puissent manipuler le corps, le reconnaître et en nommer les différentes parties.

Nous avons dans le reste de la matinée à l'école pu leur proposer différents ateliers plus ludiques (« Jack a dit sur les parties du corps », une histoire à plusieurs voix sur l'habillage de Mme Joyeuse, un double du corps, des puzzles, pantins...)



double du corps

puzzle à remettre dans l'ordre



pantin à assembler

Jack à dit



Madame Joyeuse s'habille

Les insectes du jardin...

Le thème d'année de la classe de PS et MS était « autour des insectes », lors d'une deuxième rencontre, nous avons pu les accueillir à la journée au sein du lycée et leur proposer différents ateliers autour des insectes pollinisateurs. Nous avons été épaulés par l'association UPNA du lycée (pour les ruches) et les élèves des deux classes d'ULIS (pour le jardin pédagogique)

Lors de cette journée l'objectif était de créer dans l'esprit des enfants un lien entre plantes, fleurs, insectes et fruits.... Les enfants ont ainsi pu le matin découvrir le fonctionnement d'une ruche, endosser l'habit de l'apiculteur, planter les pieds de tomates, les arroser, mais aussi cuisiner le principal produit issu de la ruche, le miel.



la tenue de l'apiculteur



Une récréation bien méritée/atelier de motricité

le fonctionnement de la ruche



l'atelier cuisine au miel...

L'après-midi après un pique-nique partagé et une belle récréation, nous sommes passés aux activités plus ludiques...

Une chasse aux 'insectes, la création de masque d'insectes, une fresque géante et éphémère, un mémoire insectes, des puzzles insectes...





mémoire insecte



fresque éphémère



puzzle



chasse aux insectes

Le spectacle

Lors d'un troisième temps et afin de progressivement préparer les élèves à l'oral, les lycéens ont pu proposer des scénettes participatives aux enfants. Ils ont été accompagnés dans ce travail d'une metteuse en scène professionnelle. Pour ces différentes représentations, les adolescents ont pu choisir des comptines qu'ils se sont appropriées. Nous avons convié pour cette dernière rencontre nos partenaires ; les élèves des deux classes d'ULIS.

A l'issue du spectacle les enfants sont eux aussi montés sur scène afin de nous chanter une chanson, la chanson des légumes.



la chanson des légumes.

Ce projet d'année a été riche de découvertes, de rencontres, de questionnement personnel, riche d'échanges, de regards bienveillants, valorisants... Les lycéens ont pu adopter une posture professionnelle et ont ainsi été reconnus comme tels par les enfants et adultes encadrants.

Ces projets permettent aussi d'affermir les liens au sein d'un groupe, de se construire des souvenirs en commun, de créer un esprit d'équipe. Mais également de développer une sorte de « boîte à outils professionnels », d'identifier l'importance d'un réseau.

Faire et avoir envie de faire ensemble, n'est-ce pas le début d'un savoir professionnel ?

AM Coudurier-Curveur – Professeur STMS ;

NG SERVICES **VELUX**
INSTALLATEUR CONSEIL
SERVICES EXPERT

Vos Artisans, Ingénieurs de la lumière naturelle, sont à votre disposition pour une étude GRATUITE pour plus de thermique et plus de luminosité !

N°1 Français du CHALLENGE VELUX 2017

Plus de lumière naturelle ?

AVANT / APRÈS
VISIONNEZ LA VIDÉO VELUX

Interview chez un client NG Services sur notre chaîne [YouTube](#) ou sur www.ngservices.fr

Voire fenêtre de toit à plus de 20 ans ?

FAITES DES ÉCONOMIES ET VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE

1€ la pose du volet roulant solaire

NG SERVICES Artisans
Créateurs de lumière naturelle

Des spécialistes au service de votre toiture depuis 2007 :

- Remplacement, agrandissement, création de fenêtres de toit VELUX
- Equipements VELUX : Volets roulants solaires, stores
- Puits de lumière naturelle VELUX
- Fenêtre de toit balcon VELUX

Economisez votre énergie avec +80% d'amélioration thermique hivers et jusqu'à 95% de chaleur stoppée !

TVA RÉDUITE - PRIMES CEE
PRÊTS À TAUX RÉDUITS

Volets roulants

Visitez notre showroom
8, allée du Dindo
72560 CHANGÉ

09 53 86 49 62
contact@ngservices.fr
www.ngservices.fr

Et notez-le maintenant

*****UNE AGREABLE JOURNEE EN PERSPECTIVE*****



samedi 15 Octobre 2022

Notre REUNION ANNUELLE

Horaires impératifs :

9h au Lycée de FUNAY – Hélène BOUCHER

Accueil de Mr CHARTRAIN Proviseur et des membres du Bureau

9h45 Réunion Annuelle

11h15 Vin d'honneur

12h30 Repas au restaurant

« La Petite Auberge »

14 Rue Nationale

72380 ST JEAN D'ASSE

Après Midi Convivial :

Pour une visite guidée de la Fonderie d'ANTOIGNE



Durée de la visite : environ 2 h.

Prix du repas et de la visite guidée: 40 €

Vieille de quatre siècles, la fonderie d'Antoigné à Sainte
Jamme sur Sarthe a fermé ses portes dans les années 80. Un

MENU

Apéritif :

-Kir

xxxxxxxx

Terrine de lapin et sa confiture

xxxxxxxxxxx

Filet de canette sauce cidre

Salade et plateau de Fromage

xxxxxxxxxxxxxxx

Choux gourmand à la framboise

Vins et Café

centre de ressources, ouvert au printemps, perpétue la mémoire de ce site industriel.

Des rails de chemin de fer, des radiateurs, des cocottes, toutes sortes d'objets en fonte sont sorties de l'usine Chappée, fermée dans les années 80.

Premier site industriel de la Sarthe dans les années 60, l'usine a compté jusqu'à 1 800 salariés, avant son déclin et sa fermeture en 1985.

Aujourd'hui, l'association des fondeurs d'Antoigné perpétue l'histoire du lieu à travers [un centre de ressources](#). A l'occasion du 400^e anniversaire de sa création, des animations sont organisées le week-end.



Compte-rendu financier 2021



Par Jean-Claude BOULAY

Trésorier, Ancien Elève de 1955 à 1958



Notre association a clôturé le 31 Décembre 2021 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité, est tenue, selon la méthode dite de caisse, et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient le détail de ses comptes ; elle procède à un rapprochement bancaire, permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés, et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par votre trésorier, et le Président Gilbert TROUILLET a validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- 1) Les résultats de la gestion de l'exercice 2021,
- 2) La situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2021

A la suite de cet exposé, nous soumettrons au vote, les résolutions habituelles relatives à l'approbation de ces comptes, et vous demanderons quitus de la gestion et de l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également, que, conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres, pendant les 15 jours précédant notre réunion annuelle, et qu'ils peuvent être librement consultés par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Cette année, comme les précédentes, notre Association présente un bilan stable, puisque nous avons une progression excédentaire de 646.29 €.

N'oubliez pas que ces cotisations sont la principale ressource de notre Amicale.

Certains de nos adhérents oublient de s'acquitter de celles-ci, vous nous pardonnerez de les relancer.

Cotisations :

La cotisation de : - **MEMBRE**15€

-**MEMBRE bienfaiteur**.....20€

Pour le règlement, qui peut être associé au paiement du repas et des visites décrites pages précédentes, vous pouvez établir **un seul chèque** ainsi libellé :

AMICALE ANCIENS de FUNAY- HELENE BOUCHER

Et me l'adresser, en y joignant le papillon ci-dessous, à l'adresse suivante :

**Jean Claude BOULAY 189 Avenue Nationale
72230 ARNAGE**

.....: **Papillon à détacher**

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tel fixe : **Portable** :

Adresse mail :@.....

Désignation	Quantité	P. Unit	P. total
Cotisations membre	(....)	15 €	(....€)
ou		ou	
Cotisations membre « Bienfaiteur »	(....)	20 €	(....€)
			.
Repas et Visite	(....)	40 €	(....€)
TOTAL	(....)		(....€)

Compte rendu financier 2021

Compte d'exploitation arrêté le 31 décembre 2020

En caisse au 1er janvier 2021

6737,29

Recette en 2021

Cotisations	765,00
Publicités sur bulletin Funay	600,00€
Festivités assemblées générales (repas & Visite Culturel)	1128,00€
Revenus de placement Livret A le 1/1 au 31/12/2021	29,06€
TOTAL	2522,06€ → 2522,06€

Dépenses en 2021

Alimentation restauration A.G (repas) & Pourboires	1006,97€
FOURNITURES de BUREAU, Flyer	49,50€
ASSURANCE (du 01/04/2021 au 31/03/2022)	26,27€
CADEAUX	00,00€
JOURNAUX	00,00€
BULLETIN: Fourniture papier, Tirage & Expédition	460,41€
FRAIS BANCAIRES	113,20€
LOISIR & CULTURE (visite Thermes Romains, Vieux Mans)	240,00€
TOTAL	-1896,35€ → 1896,35€

Excédent sur l'exercice 2021

+ 625,71€

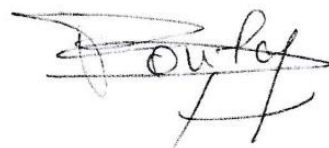
EN CAISSE au 31 décembre 2021

7383,58€

TOTAL DE L'ACTIF au 31 décembre 2021

Répartition de l'actif :	C.C.P	1531,81€
	CAISSE (espèces)	10,45€
	Livret A banque postale	5841,32€
SITUATION PATRIMONIALE :		7383,58€

Trésoriers : Jean-Claude BOULAY



L'Amicale a perdu deux Amis

Deux Amis fidèles, Denise DAVID et Jacky DESNOS nous ont quittés. Jean-Pierre, en notre nom à tous, nous associe à la douleur de leur famille, et leur rend hommage.

Hommage à Denise DAVID

Notre Amie Denise nous a quittés, emportée par un cancer le 30 janvier 2022, à l'âge de 85 ans.

Denise était la femme de Pierrot..., Pierre David, décédé le 9 Octobre 2019 ; qui était membre du bureau de l'Amicale.

Depuis leur mariage, en 1963, ils ont toujours adhéré à notre association.

D'un caractère enjoué, Denise aimait danser et donnait beaucoup d'animation et de gaieté à nos sorties et soirées festives. Au sein de l'Amicale, tout le monde connaissait et appréciait Denise.

Les membres du Bureau disponibles et amis, étaient aux côtés de sa famille pour se recueillir lors de sa sépulture, au village d'Yvré L'Evêque... Village où elle passa toute sa vie.

Tous les membres du Bureau renouvellent leurs condoléances à sa famille

Adieu Denise.

Hommage à Jacky DESNOS

Jacky était aussi un fidèle...Né le 17 Septembre 1940 à Changé, Jacky est décédé le 10 Mars 2022, à l'âge de 81 ans.

Avec sa sœur jumelle, ils ont passé toute leur enfance et leur scolarité dans ce village.

En 1954, il entre au centre d'apprentissage de Funay, pour apprendre le métier de charpentier. Il obtient son CAP en 1957.

Il commence sa vie active comme charpentier à l'entreprise Bernardeau ; il y travaille 3 ans à l'issue desquelles il doit remplir ses obligations militaires. Il est incorporé directement en Algérie, pour une durée de 26 mois. Il rentre donc en France en 1962.

A son retour, il se fait embaucher à l'usine Renault du Mans, où il occupe plusieurs postes, avant de finir au service « Qualité » pour toute sa carrière.

Au cours de l'année 1997, la direction le fait travailler à mi-temps. Il partira en retraite en 2000.

Après son service militaire, il fit la connaissance d'Annick. Ils se marièrent le 1^{er} Août 1964.

A partir de 2000, profitant de leur retraite, ils ont beaucoup voyagé, en France et à l'étranger.

Ils ont adhéré à notre Amicale depuis fort longtemps. Jacky entre au Bureau en qualité de Secrétaire en 1989... 33 ans de service au cours desquels Annick a largement participé. Aujourd'hui encore, malgré sa peine, elle est à nos côtés, notamment pour la préparation de nos bulletins... Merci Annick

Adieu Jacky

Nos Annonceurs

**Sont nos Amis
et notre Soutien**

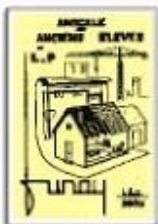
Leur aide nous est indispensable,

Vous aussi, faites leur confiance !





AMICALE des ANCIENS
FUNAY HÉLÈNE BOUCHER



Amicale des Anciens du lycée professionnel FUNAY -HELENE BOUCHER
157 rue Henri champion - 22 Rue Rodolph Diesel BP 23320 - 72003 Le Mans Cedex
Tél : 06 83 19 64 14 Email : amicale.funay.hboucher@gmail.com